

## EDITORIAL

## Inenvisageable

**D'**UN côté des fenêtres grandes ouvertes d'opportunités, des corridors renforcés d'échanges, des rendez-vous d'importance qui arrivent... de l'autre, des scandales de détournements, des bagarres pour des postes de responsabilité parlementaire, des scènes de pugilats entre élus. Quelle déplorable image que celle des personnes mandatées pour défendre les intérêts des citoyens.

L'assainissement de la gouvernance publique est un sujet qui revient encore et encore en boucle. A ce niveau, la mémoire politique semble quelque peu amnésique (ou myope, c'est selon). A force de recycler les mêmes erreurs de casting et garder ses vieux démons, elle finit par en faire la première les frais.

Lancé dans sa dynamique de relance, le pays ne peut plus se permettre tous ces nids de clientélisme, de mauvaise gestion, de grave défaillance et de corruption. Cette dernière est l'arme préférée de la criminalité organisée, qui tue beaucoup moins car il est plus facile de corrompre que de tuer, pour paraphraser un des juges italiens de la fameuse affaire «mains propres» du magistrat Di Pietro. Celui qui, en dénonçant une simple affaire de corruption d'un marché public à Milan, a mis fin, au début des années 90, à tout le système politique italien gangrené par la Mafia.

L'apprentissage de la démocratie est un exercice difficile. Et la gestion des affaires publiques n'est rien d'autre que la satisfaction des besoins et attentes des citoyens. Et surtout pas celle des ambitions personnelles ou claniques.

Le Maroc réunit aujourd'hui les ingrédients pour son décollage, avec de fortes attentes qui rallument l'enthousiasme dans les affaires. Il ne faut pas que ce trend positif soit perverti et gâché. Face aux importants progrès et efforts réalisés, une marche arrière est totalement inenvisageable. □

Meriem OUDGHIRI

## Enquête L'Economiste-Sunergia/Aide au logement

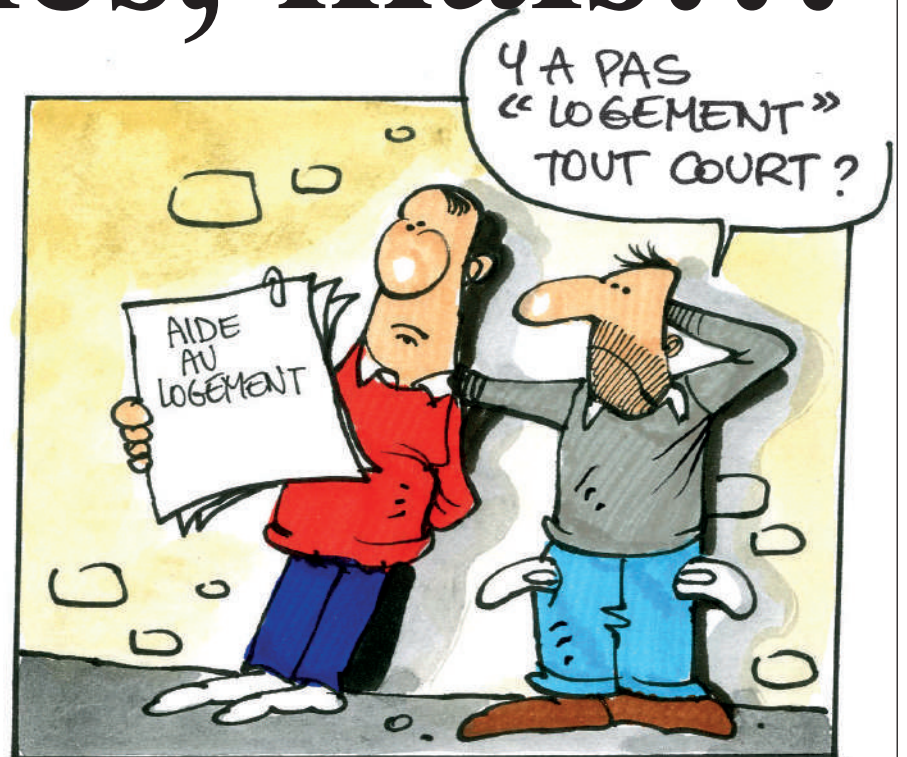
## Les Marocains emballés, mais...

■ La plupart d'entre eux au courant des nouvelles formules de soutien

■ 69% estiment que ces mesures correspondent à leurs besoins

■ Pas le cas pour le quart des classes D et E

Pages 10 &amp; 11



## Les propositions de Nadia Fettah aux assureurs

**L**A ministre des Finances a appelé les assureurs à adopter une démarche proactive et innovante dans la gestion des risques. Surtout que l'incertitude économique, climatique, digitale, géopolitique... est devenue une caractéristique majeure des interventions au quotidien. Des leviers prioritaires ont été proposés par Nadia Fettah, dont la nécessité de repenser les mécanismes d'inclusion financière. Pour le patron de la Fédération marocaine des assurances, Mohamed Hassan Bensalah, le secteur doit aussi faire preuve de plus de créativité et être plus inclusif. □

Pages 4 à 6



(Ph. Bziouat)

Maroc-France  
L'économie au cœur de  
la reprise diplomatique

Page 7

Compte bancaire piraté  
Comment  
réagir?

Pages 20 &amp; 21

Aïd Al-Adha  
Détails des  
préparatifs

Page 2



## ÉVÉNEMENT

# Aïd Al-Adha: Les préparatifs lancés

• Ouverture de l'importation de plus de 600.000 têtes d'ovins

• Une prime de 500 DH par tête et l'exonération des droits de douane et la TVA

LES préparatifs pour sécuriser l'offre en bétail pour Aïd Al-Adha sont lancés. Devant les parlementaires de la Chambre des conseillers, Mohamed Sadiki a confirmé la décision du gouvernement d'ouvrir l'importation, pour la deuxième année consécutive, de plus de 600.000 têtes d'ovins en prévision de cette fête. Cet appel d'offres concerne les ovins destinés au sacrifice de Aïd Al-Adha. Comme la situation est exceptionnelle, il est possible d'augmenter davantage ces quantités si cela s'avère nécessaire, a-t-il dit devant les parlementaires. En tout cas, le ministre suit la situation de près avec les professionnels. Le gouvernement a mis en place une prime de 500 DH par tête en plus de l'exonération des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée à l'importation. Le schéma est similaire à celui de 2023. Sauf que l'année dernière, les promesses de peser sur les prix des moutons dans les marchés n'ont pas été tenues. Ainsi, malgré les subventions à l'importation, les prix

n'avaient pas baissé. Le programme des préparatifs de cette année comprend plusieurs mesures que le ministère de l'Agriculture a commencé à mettre en œuvre. Elles concernent des données du terrain et la mise en place d'un système de suivi des parcours, dont certaines sont relatives à l'évaluation précise de l'offre et de la demande en moutons, en coordination avec les professionnels de la chaîne.

En tout cas, pour le ministre, au 15 avril dernier, on a pu procéder à l'enregistrement de plus de 210.000 unités d'engraissement, à l'identification de près de 2 millions de têtes de moutons et de chèvres. De même, le cheptel national est en bonne santé. Le ministre poursuit les opérations de sensibilisation au profit des éleveurs sur les bonnes pratiques sanitaires en matière d'alimentation et d'engraissement des moutons de l'Aïd. A cela s'ajoute la réalisation de missions de contrôle sur le terrain, avec prélèvement d'échantillons de viande et d'aliments de bétails et les envoyer aux laboratoires pour analyses.

Avec l'approche de Aïd Al-Adha, les opérations globales de contrôle sont renforcées, à travers la mobilisation de tous les services concernés comme l'Onssa, les autorités locales et la gendarmerie royale, selon une circulaire conjointe avec le ministre de l'Intérieur



En plus des contrôles sanitaires, l'aspect logistique est également de mise. Il se fera à travers la création et l'équipement de 34 marchés temporaires de moutons destinés aux sacrifices dans tout le pays (Ph. L'Economiste)

et qui continuera jusqu'au jour de l'Aïd. Le programme de communication et de sensibilisation des consommateurs sur les conditions d'achat des moutons sera également lancé. Il s'agit de leur fournir les informations nécessaires relatives à la préparation des moutons pour le sacrifice, la conservation de la viande, en plus des permanences vétérinaires durant la période de la fête. Au cours de l'Aïd et les jours suivants, l'Onssa mobilise les vétérinaires et les techni-

ciens avec une permanence sur le territoire national pour communiquer avec les citoyens et les accompagner en cas de nécessité. □

M.C.

## Unités d'élevage

MOHAMED Sadiki a insisté sur l'enregistrement des unités d'élevage et d'engraissement des ovins et des caprins destinés aux sacrifices et de la mise à jour d'une banque de données relatives aux éleveurs et engraisseurs. D'ailleurs, le processus de numérotation des têtes d'ovins et de caprins préparés pour l'abattage a démarré le 8 mars dernier. Sur le plan de la santé, des mesures ont démarré comme le suivi, le contrôle sanitaire et protection du troupeau contre les maladies infectieuses. A cela s'ajoute le suivi des aliments pour animaux et les médicaments vétérinaires usagés, en mobilisant tous les services concernés. L'idée aussi consiste dans le contrôle des points d'abreuvement en eau du bétail et surveiller le transport des déchets de volailles, en délivrant une autorisation préalable et en accordant un laissez-passer. L'aspect logistique sera de mise. En effet, il se fera à travers la création et l'équipement de 34 marchés temporaires des moutons destinés aux sacrifices dans tout le pays. □



**J'accomplis mon devoir national  
et j'apprends un métier d'avenir**

[www.tajnid.ma](http://www.tajnid.ma)



Inscriptions ouvertes jusqu'au 29 avril 2024, pour les jeunes de 19 à 25 ans



# Tourisme: Marrakech déborde, son aéroport aussi

• Le rush touristique devrait accélérer le projet d'extension du terminal

• Réorganiser l'aéroport pour mieux gérer les files d'attente, une urgence

• Réviser les créneaux de décollage et d'atterrissage pour désencombrer

FAUT-il s'en réjouir ou s'en inquiéter? Marrakech connaît depuis le 13 avril un rush incroyable d'arrivées au sein des établissements touristiques et aussi à l'aéroport Ménara qui est plusieurs fois par semaine débordé. Huit ans après sa première extension, la construction du terminal 3 de l'aéroport Marrakech-Ménara devient donc urgente. Celle-ci est au programme de l'ONDA qui prévoit des projets d'extension de plusieurs aéroports à l'horizon 2026. «L'appel d'offres de développement de Marrakech-Ménara va bientôt être lancé», indique l'ONDA. Il s'agit de moderniser l'infrastructure existante et la qualité de service, accompagner le développement et l'accroissement du trafic passagers et mettre à niveau les équipements de sûreté et de sécurité de la navigation aérienne.

Dans l'attente de mesures futures, la gestion des infrastructures actuelles demeure impérative. Les récentes affluences de touristes, engendrant des files d'attente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'aéroport, exigent une réponse prompte de la part de l'Office du tourisme, des professionnels du secteur et des autorités frontalières. Cette situation découle d'une croissance du trafic aérien sans précédent, avec une hausse de 22% au cours du premier tri-



L'aéroport de Marrakech connaît une grande affluence durant la saison du printemps avec des arrivées massives de plusieurs vols bien remplis durant des périodes plus ou moins étendues de la journée ou de l'heure au cours desquelles ses infrastructures deviennent saturées (Ph. Mokhtari)

mestre de 2024 par rapport à la même période en 2023, déjà marquée par une augmentation de 41% comparée à 2022.

Et tant mieux pour Marrakech qui a développé, en parallèle, la plus grande capacité litère du Royaume. La rançon de la gloire est que cette croissance exceptionnelle met à rude épreuve les installations de l'aéroport. «Ces encombrements vont certainement se reproduire. En attendant une solution définitive, il faudrait penser à organiser ces files d'attente autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du terminal», estiment des professionnels de la place. Selon l'ONDA, l'aéroport s'efforce activement d'anticiper et de maîtriser cet afflux de passagers, en collaboration étroite avec ses partenaires aéroportuaires.

Cette initiative se concrétise par le déploiement de projets de digitalisation des services et des processus aéroportuaires, ainsi que par la mise en œuvre d'un projet de réaménagement rapide, communément appelé «quick wins», actuellement en phase finale de réalisation. Les «quick wins» désignent des projets de réaménagement ou d'amélioration réalisables rapidement et à moindre coût, tels que l'optimisation

des flux de passagers, l'amélioration de la signalisation ou l'ajout de bornes d'enregistrement automatique, qui apportent des bénéfices significatifs. Sauf que ces dispositifs demeurent insuffi-

sants devant l'évolution du trafic aérien qui a pulvérisé toutes les prévisions pour Marrakech. □

Badra BERRISSOULE

ATTAWFIQ  
MICROFINANCE



ATTAWFIQ MICROFINANCE  
Recrute

Employeur de référence nous proposons à nos collaborateurs un large éventail d'opportunités professionnelles dans un environnement qui encourage l'initiative personnelle et contribue à l'épanouissement.

Dans une perspective de développement nous recherchons :

## INGENIEURS ETUDES ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Rattachés à la Direction Systèmes D'information :

### MISSIONS

- Participation à la conception technique de nos projets et des différents besoins des utilisateurs
- Préparation des spécifications techniques
- Développement de nouvelles fonctionnalités demandées par les équipes fonctionnelles
- Réalisation des évolutions ou des corrections des solutions mises en œuvre
- Réalisation des tests unitaires des développements mis en place

### PROFIL RECHERCHÉ

De formation supérieure, Lauréat d'une école d'ingénieur en informatique. Vous justifiez impérativement d'une expérience réussie d'au moins trois années dans le domaine.

### QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise des méthodologies de développement dans le cadre de projets de grande envergure de type développement ou de tierce maintenance applicative (TMA) dans des environnements Cobol/Mainframe
- Avoir des connaissances sur les SGBD DB2 et SQL Server
- Connaissance des solutions informatiques de préférence dans le domaine bancaire. (Evolan, Amplitude UP, ...)
- Être familier aux outils de ticketing.
- Capacité à analyser des données complexes, à identifier les problématiques et à proposer des solutions efficaces
- Des capacités de synthèse, d'analyse et de présentation
- Capacité d'implémenter et maintenir le respect d'une politique de gestion documentaire pour tous les documents, programmes, calculs et notes techniques produites dans le cadre des projets menés
- Être curieux, rigoureux, autonome et passionné par les nouvelles technologies
- Être doté d'un bon relationnel et avoir le goût du challenge
- Avoir la force de proposition et l'envie de travailler en équipe sur des projets complexes et innovants

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, n'hésitez pas à nous envoyer votre :

CV avec Photo, demande manuscrite, une lettre de motivation et une copie de vos Diplômes avant le 03 Mai 2024 à l'adresse suivante :

Fondation ATTAWFIQ MICROFINANCE  
Groupe Banque Populaire  
Résidence Patia, 03 rue du Docteur Veyre - Casablanca

Ou  
ATTAWFIQ.REKRUT@fbpmc.ma, en spécifiant dans l'objet de votre mail : Réf RH 04

fbpmc.ma

gbp.ma

## Des pistes pour désengorger l'aéroport

LES autorités de tutelle mènent actuellement des études visant à identifier des solutions efficaces pour atténuer la congestion de l'aéroport, en prenant en considération ses capacités opérationnelles. Parmi les options envisagées figure la discussion transparente et non discriminatoire des créneaux horaires avec les compagnies aériennes. Toutefois, cette proposition suscite des réserves chez certains acteurs du secteur touristique. Ces derniers insistent sur le fait que ces mesures ne doivent en aucun cas pénaliser les compagnies aériennes que Marrakech a eu du mal à attirer au cours de la dernière décennie. □



## Incertitudes, risques nouveaux

## Les propositions de Nadia Fettah aux assureurs

- Adopter une démarche proactive et innovante
- Trois leviers dont la nécessité de repenser les mécanismes d'inclusion financière
- Augmenter les capacités locales de souscription en renforçant les fonds propres des compagnies

«L'INCERTITUDE est devenue une caractéristique majeure de nos interventions au quotidien avec un élargissement de son spectre puisqu'elle se démarque par son aspect multidimensionnel à la fois économique, climatique, digital, ou encore géopolitique». Au rendez-vous de Casablanca de l'assurance, dont la 10e édition s'est tenue mercredi 17 avril, Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des Finances, a appelé le secteur à adopter une démarche proactive et innovante dans la gestion des risques. Cette approche devrait répondre aux différents besoins tout en complétant l'action des pouvoirs publics dans des domaines prioritaires tels que la protection sociale, l'inclusion financière et la couverture des risques catastrophiques.

L'impact du changement climatique, exacerbant la fréquence et



Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des Finances: «Nous comptons sur votre engagement et votre dévouement pour atteindre les objectifs visés et définir un dispositif de couverture de la sécheresse qui soit à la fois inclusif et soutenable, à l'image du dispositif de couverture des conséquences d'événements catastrophiques mis en place en 2020» (Ph. L'Économiste)

l'intensité des phénomènes météorologiques, pousse le secteur de l'assurance vers une ère d'incertitude où les méthodes traditionnelles de prévision s'avèrent insuffisantes. «De plus, les progrès technologiques disruptifs transforment les usages, les habitudes et les comportements, induisant continuellement de nouveaux besoins et de nouvelles attentes plus personnalisés

et complexes en termes de couverture et d'accompagnement», poursuit la ministre. Pour elle, ces progrès sont également sources de nouveaux risques, notamment cybernétiques, qui suscitent aujourd'hui de vives craintes quant à leur ampleur.

Trois leviers jugés prioritaires sont proposés par la ministre des Finances. Le premier porte sur la nécessité de

repenser les mécanismes d'inclusion financière pour répondre aux besoins des personnes vulnérables. L'idée est de couvrir des populations toujours nombreuses et aux besoins complexes. Le ministère de l'Économie et des finances prépare une nouvelle feuille de route qui vise à poursuivre les efforts engagés dans le cadre de la Stratégie nationale d'inclusion financière, avec la participation des parties prenantes. «Cette nouvelle feuille de route est, à mon sens, une nouvelle opportunité pour le secteur de proposer des actions innovantes et audacieuses qui mettent en exergue l'utilité du métier d'assureur», souligne Nadia Fettah. □

Khadija MASMOUDI



## Les autres leviers

LE deuxième levier proposé par Nadia Fettah, implique le renforcement des investissements responsables ayant un fort impact socio-économique. Les assureurs, en tant que grands investisseurs institutionnels, jouent un rôle crucial dans le financement de l'économie. Leur engagement dans le financement de projets responsables, écologiques et d'utilité publique contribue au développement économique et social du pays.

Le troisième levier proposé est un appel au renforcement des partenariats public-privé pour adresser les risques extrêmes que le secteur des assurances seul ne peut pas assumer. Les sécheresses sévères des dernières années ont impacté la croissance et accentué les fragilités, notamment dans les régions rurales du Maroc. Une commission interministérielle, impliquant tous les acteurs y compris le secteur des assurances, vient d'être créée. L'objectif est de mener des réflexions sur des approches et des outils assurantiels innovants contre la sécheresse. «Nous comptons sur votre engagement et votre dévouement pour atteindre les objectifs visés et définir un dispositif de couverture de la sécheresse qui soit à la fois inclusif et soutenable, à l'image de celui de la couverture des conséquences d'événements catastrophiques mis en place en 2020», souligne la ministre. □

## Elargir la règle de mutualisation

LE ministère des Finances préconise d'adopter une approche plus proactive et adaptative dans la gestion des risques, en exploitant pleinement le potentiel des technologies et en repensant les modèles traditionnels de mutualisation des risques. Le secteur des assurances devrait ainsi repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques intégrant les innovations technologiques pour anticiper, prévenir et gérer plus efficacement les risques. «Les outils de gouvernance des risques développés auparavant ont montré leur efficacité dans les périodes peu troublées. Dans le contexte actuel de risques émergents et systémiques, les approches de cette gouvernance doivent être repensées», soutient Nadia Fettah.

La ministre a également souligné la nécessité d'élargir la règle de mutualisation des risques en intégrant non seulement la dimension géographique mais aussi la dimension temporelle, afin de mieux se préparer aux incertitudes et aux ruptures majeures à moyen et long termes. Pour que le secteur puisse remplir son rôle efficacement, il est important d'avoir une vision claire et une stratégie coordonnée impliquant les pouvoirs publics, les régulateurs et les acteurs de l'assurance et de la réassurance. Cette stratégie devrait au minimum s'appuyer sur un cadre macroéconomique solide pour soutenir les acteurs économiques, avec l'engagement du gouvernement à consolider et renforcer ce cadre. A cela s'ajoute le développement d'un système financier moderne, compétitif et robuste capable de soutenir l'action

des pouvoirs publics. «Notre stratégie en la matière se poursuit avec trois axes, à savoir la consolidation de la stabilité financière, l'approfondissement du rôle des marchés financiers dans le financement de l'économie et la promotion de l'inclusion financière des ménages et des TPME», soutient Nadia Fettah.

Autre élément sur lequel devrait se baser la stratégie, la suppression des obstacles entravant le développement du secteur des assurances en adoptant une réglementation adaptée et axée sur l'innovation pour libérer le potentiel de croissance. Le tout en augmentant «les capacités locales de souscription en renforçant les fonds propres des entreprises d'assurances et de réassurance, et en favorisant l'émergence de leaders régionaux». □





## Assurance

# Le secteur à la recherche de leviers de développement



- Une étude stratégique lancée
- La généralisation de certaines couvertures attendue

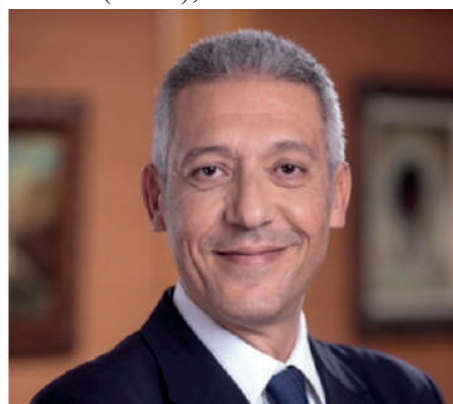
«**L**E défi qui nous anime au quotidien est d'élargir la couverture à un plus grand nombre. Bien que notre taux de pénétration, légèrement supérieur à 4 % du PIB, dépasse celui de la plupart des pays africains et arabes, il reste encore beaucoup à faire». Pour Mohamed Hassan Bensalah, président de la Fédération marocaine des assurances (FMA), le secteur doit faire

vrait entraîner une réforme significative», souligne Bensalah. Il juge important de rendre les réseaux d'agents plus résilients et plus dynamiques, de permettre aux courtiers de s'organiser de manière plus efficace, et aux banques d'élargir la gamme de produits qu'elles proposent. «Nous devons également être ouverts à d'autres canaux de distribution, parfois disruptifs, capables de toucher de nouveaux segments de clientèle. Le monde a évolué depuis la promulgation du Code des assurances. Il est donc impératif que nous nous adaptions à ces évolutions», poursuit le président de la fédération.

Il a également relevé les nouveaux défis auxquels le secteur est confronté,

notamment l'émergence de risques imprévus et l'incertitude croissante dans le monde moderne. «Nous devons être en phase avec les défis de notre époque et développer une vision prospective. L'ensemble de ces défis représentent, pour nous, des sources d'opportunités», conclut Bensalah. □

Khadija MASMOUDI



Mohamed Hassan Bensalah, président de la Fédération marocaine des assurances: «L'inquiétude croissante concernant la désinformation est en grande partie motivée par le potentiel de l'intelligence artificielle» (Ph. L'Economiste)

preuve de plus de créativité et être plus inclusif! «Au-delà de nos actions dans le cadre de la stratégie nationale de l'inclusion financière, nous avons lancé, avec notre autorité de supervision, une étude stratégique qui vise, entre autres, à identifier les leviers de développement du secteur et à définir une feuille de route pour les mettre en œuvre», précise Bensalah, lors du RDV de Casablanca de l'assurance. Pour lui, les enseignements tirés de la gestion du séisme d'Al Haouz plaident en faveur de l'obligation de certaines couvertures pour assurer une meilleure protection, notamment en ce qui concerne la multirisque habitation. Comme c'est le cas dans de nombreux pays développés, la fédération juge nécessaire d'adopter l'obligation de couvrir les risques auxquels le voisinage est exposé. Dans ce secteur, plusieurs projets importants sont en cours de mise en œuvre, mais vu leur caractère transversal ils nécessitent du temps. C'est le cas, par exemple, de la dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile. Autre préoccupation du secteur, la distribution. «La révision du Livre 4 du Code des assurances est bien avancée et de-

## ALLIANCES دارنا

### APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### LOTS POUR ÉQUIPEMENTS

FOUR HAMMAM  
DIVERS COMMERCES

CRÈCHES  
ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES

CASABLANCA - MOHAMMEDIA  
MEHDIA / KENITRA - SIDI ALLAL BAHRAOUI  
TANGER - M'DIQ - FNIDEQ

DATE LIMITE DU RETRAIT DU DOSSIER LE 20/05/2024

Contact : 05 20 10 40 00  
Email : Equipements@alliances.co.ma



## Solvabilité basée sur le risque

# Le projet bientôt dans le circuit d'adoption

• Il renforcera la résilience des opérateurs face à des chocs de plus en plus volatils et extrêmes

• La confiance est un élément crucial pour la résilience du secteur

LE secteur marocain des assurances a maintenu une croissance stable de 4 % en 2023, avec une marge de solvabilité confortable. Malgré cela, il est crucial d'être proactif et vigilant face aux transformations et aux imprévus afin de savoir négocier les virages avec confiance et au bon moment. Pour Abderrahim Chaffai, président de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (Acaps), même dans un environnement stable, des événements imprévisibles peuvent avoir

un impact significatif sur les activités des assureurs. Les récentes pressions inflationnistes dues à des événements comme la crise sanitaire et les tensions géopolitiques ont impacté les bilans des assureurs. Pour cette année, les projections pour l'inflation sont assez rassurantes mais il est important de rester prudent.

Intervenant lors du RDV de Casablanca de l'Assurance, le patron de l'Acaps a relevé que dans un monde où l'incertitude est croissante, il faut repenser nos stratégies pour assurer la résilience du secteur des assurances et répondre aux besoins des assurés. Dans cette optique, la gouvernance, notamment à travers le projet de solvabilité basé sur les risques (SBR), revêt une importance capitale. Le projet sera bientôt déposé dans le circuit d'adoption, ce qui renforcera la résilience des opéra-



**Abderrahim Chaffai, président de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale:** «Le secteur est appelé à se réinventer et à trouver un équilibre délicat entre la nécessité de répondre aux différents risques tout en évitant une exposition déraisonnable»  
(Ph. Fadwa Alnasser)

teurs face à des chocs de plus en plus volatils et extrêmes. «Dans la conception de ce projet, tout a été fait pour que la transition vers ce nouveau régime prudentiel ne fasse pas obstacle au financement de l'économie et des chantiers stratégiques et d'infrastructures de notre pays», rassure Chaffai.

L'autorité s'est également attelée à mieux comprendre les effets du changement climatique sur le secteur et à

mettre en place des règles prudentielles adéquates. «Dans cette optique, nous avons travaillé sur une instruction relative à la gouvernance et à la gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement pour répondre aux enjeux et impacts de ces risques sur l'activité d'assurance», annonce Chaffai. □

**Khadija MASMOUDI**

## L'ECONOMISTE

Président d'honneur: **Abdelmounaïm Dilami**  
Directeur de publication: **Khalid Belyazid**

### ● Rédaction

Rédactrice en chef: Meriem Oudghiri  
Rédactrice en chef adjointe: Ahlam Nazih  
Rédacteur en chef adjoint: Mohamed Ali Mrabi  
Secrétaire de rédaction: Abouammar Tafnout  
Amin Rboub, Khadija Masmoudi, Hassan El Arif, Mohamed Chaoui, Fatim-Zahra Tohy, Faïçal Faquih, Amine Boushaba, Karim Agoumi, Khadija Skalli, Layane El Massaoudi, Fédoua Tounassi, Fatema El Ouafi, Aziz Diouf

### ● Régions

Rédactrice en chef: Radia Lahlou  
Aziza El Affas, Badra Berrissoule, Youness Saâd Alami, Ali Abjiou, Noureddine El Aïssi, Ali Kharroubi

### ● Dessinateur-caricaturiste: Rik

### ● Révision

Mohamed El Bekri, Najoua Norredine

### ● Montage

Salima Michmich, Youssef Laarich, Mohcine Sorrane, Saïd Fakhreddine, Jalila Afkhar, Saïd Malghich

### ● Documentation

Chef des photographes: Saïda Sellami  
Photo-journalistes: Abdelmjid Bziouat, Ahmed Jarfi, Fadwa Alnasser

### ● Assistante de Rédaction

Samira Barouk

### ● Directeur général adjoint

Othmane Chbihi Moukit

### ● Directeur commercial

Mouhsine Benslimane

### ● Directeur Digital et Marketing

Riad Mawlawi

### ● Service Web

Maha Basraoui, El Hadji Mamadou Gueye, Hicham Lafriqi

### ● Administration

Directeur administratif et financier  
Samir Essifer

### ● Directrice communication

Sandrine Salvagnac

### ● Directrice de clientèle agences

Amal Cherkaoui

### ● Directeurs de clientèle

Imane El Azdi, Khalid El Jaï, Abderraouf Jaâfari, Mohamed Hamdaoui, Mouna Elouattassi Grangier, Benaïssa Benamar, Fatim Ezzahra Saadi, Hafid Hamelal

### ● Responsable qualité-abonnement

Leïla Sadek

www.leconomiste.com - redaction@leconomiste.com / publicite@leconomiste.com

70, Bd Massira Khadra, Casablanca - Tel.: 05.22.95.36.00 (LG)  
Fax Rédaction: 05.22.39.35.44

- Distribution: Sapsess, Impression: Eco-Print, Casablanca - Tel.: 05.22.66.40.78/79/80

L'Economiste est une publication du groupe Eco-Médias,  
filiale de Global communication





## Maroc-France

## L'économie au cœur de la reprise diplomatique

Franck Riester, ministre français du Commerce extérieur, avait récemment déclaré, lors de sa visite au Maroc, que la France est prête à investir au Sahara marocain. Quels sont les secteurs visés? Quel impact sur les relations entre Rabat et Paris? Entretien avec la présidente de la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc (CFCIM), Claudia Gaudiau-Francisco.

«Les visites successives effectuées et prévues des ministres français témoignent de l'importance majeure accordée par la France au partenariat économique avec le Maroc», indique Claudia Gaudiau-Francisco, présidente de la CFCIM (Ph. privée)



- L'Economiste: Franck Riester avait indiqué que l'Agence de développement française (AFD), via sa filiale Proparco, pourrait financer le projet de ligne à haute tension entre Dakhla et Casablanca. Quelle est la portée de cette déclaration qui marque un tournant? Quel impact aura-t-elle sur les investissements français?

- Claudia Gaudiau-Francisco: Nul besoin de rappeler les liens forts qui unissent nos deux pays, en plus de la proximité géographique, culturelle et économique existante. Le Maroc et la France entretiennent depuis toujours des relations économiques et commerciales solides et étroites qui ne cessent de se développer. En effet, la déclaration de Franck Riester lors de sa visite à la CFCIM marque un tournant significatif dans les relations entre les deux pays. Cette déclaration est un témoignage concret de l'engagement français envers le développement

économique des provinces du sud et, par extension, envers le Maroc dans son ensemble. Pour l'impact, l'annonce de la disponibilité de financement dans les provinces du sud renforce la confiance des investisseurs français dans le climat des affaires et ouvre de nouvelles opportunités. Cette déclaration va donc certainement attirer davantage d'investissements français et ouvrira la voie à une coopération renforcée dans plusieurs domaines.

- Quels sont les secteurs visés par ces projets français au Sahara?

- Les secteurs sont diversifiés et reflètent les opportunités de développement de chacune de ces régions. Parmi ces secteurs, l'énergie renouvelable occupe une place prépondérante, compte tenu du potentiel solaire et éolien important de la région. Les projets d'agriculture et de pêche bénéficient d'un intérêt croissant et le tourisme constitue également un secteur clé. Enfin,

appuyer les investissements marocains déjà existants dans les infrastructures, telles que les routes, les ports et les réseaux de communication, est essentiel pour soutenir le potentiel de développement économique de ces régions.

- La CFCIM compte déjà des antennes régionales à Dakhla et Laâyoune. Quels sont les projets développés par les investisseurs français dans ces régions?

- En effet, la CFCIM est présente dans les provinces du sud depuis mai 2017 à Laâyoune et mars 2019 à Dakhla. Notre antenne inaugurée en février dernier à Guelmim vient compléter notre présence dans les provinces du sud du Royaume et notre maillage à travers nos 11 délégations régionales.

Les projets des entreprises désirent faire du business au Maroc s'alignent sur les priorités de développement économique de ces régions. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, des projets visent à moderniser les techniques de production, la gestion de l'eau et à renforcer les filières d'exportation. Dans le secteur de la pêche, des investissements sont réalisés pour améliorer les infrastructures portuaires, moderniser les flottes de pêche, développer des activités de transformation et des chantiers navals.

- ... un exemple concret?

- Oui, à la fin de l'année dernière, nous avons accompagné l'entreprise Airseas dans son projet d'implantation à Dakhla. Airseas est une entreprise industrielle fondée en 2016 qui conçoit, produit et installe une technologie de propulsion vélisque permettant de contribuer à la décarbonation du secteur maritime. Pour la CFCIM, le Maroc, en particulier Dakhla, était la destination idéale pour ce projet. En fournissant les conseils et mises en relation nécessaires et en collaborant avec les acteurs locaux et nationaux impliqués dans le projet, nous sommes aujourd'hui fiers de constater que le projet avance très bien et il y aura bientôt des annonces à faire à ce sujet. □

Propos recueillis par  
Khadija SKALLI

## Visites successives des ministres français

DEPUIS fin 2023, on assiste à une reprise du dialogue entre Rabat et Paris. En témoignent les visites successives des ministres français au Royaume. Chef de la diplomatie, ministre du Commerce extérieur... Dans les prochains jours, ce sont Bruno Le Maire, Rachida Dati et Marc Fesneau qui feront le déplacement. Cette reprise du dialogue bénéficiera-t-elle aux entreprises françaises installées au Maroc? «La reprise du dialogue entre Rabat et Paris est sans aucun doute une nouvelle positive pour les entreprises françaises installées au Maroc, au nombre de 1.200», souligne Clau-

dia Gaudiau-Francisco. Et de rappeler que le Royaume est le premier partenaire commercial de la France en Afrique (excédent commercial de 600 millions d'euros pour le Maroc) et la France est le premier investisseur étranger au Maroc en stock, avec un engagement marqué dans les secteurs industriels et des services (immobilier, commerce, activités financières). Le Maroc est également premier bénéficiaire des financements AFD dans le monde et bénéficie de nombreux instruments de la DG Trésor et de BPI France. «Cette reprise diplomatique contribue à renforcer ces

liens existants et offre un environnement plus propice aux affaires, en favorisant la confiance des investisseurs et des entreprises déjà implantées. Les visites successives effectuées et prévues des ministres français témoignent de l'importance majeure accordée par la France au partenariat économique avec le Maroc», indique la présidente de la CFCIM. Les entreprises françaises peuvent ainsi bénéficier de conditions plus favorables pour développer leurs activités au Maroc, explorer de nouvelles opportunités d'investissement et renforcer leur présence sur le marché marocain. □



# 20<sup>e</sup> ÉDITION 2024

## PRIX DE LA RECHERCHE — EN ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT —

### Appel à candidature



Vous avez soutenu en **2023**, au sein d'un établissement public ou privé, une thèse de Doctorat, un mémoire de niveau Master ou un mémoire de niveau Bachelor en **économie, en gestion ou en droit économique**, L'Economiste vous invite à vous porter candidat à son prix annuel de la recherche.

La remise des travaux est effectuée par les chercheurs eux-mêmes, physiquement, ou par envoi recommandé, au siège de L'Economiste, à l'attention du Président du jury, accompagnée d'une demande de participation et d'une présentation des travaux. Les candidatures peuvent être envoyées en ligne via un formulaire spécifique disponible sur le site web de L'Economiste.

**Prix**  
*pour la meilleure  
Thèse*

**40.000 DH**

**Prix**  
*pour le meilleur  
Master*

**20.000 DH**

**Prix**  
*pour le meilleur  
Bachelor*

**10.000 DH**

Retrouvez le règlement et le formulaire de participation  
sur le site de L'Economiste ( [www.leconomiste.com/prix-de-la-recherche](http://www.leconomiste.com/prix-de-la-recherche) )

Renseignements auprès de Mme Touria AZLAF : Tel.: 0522 95 36 00

*Avec consécration signée L'Economiste*



## Aquaculture

## 4,5 milliards de DH d'investissement

• Ce montant concerne 441 projets dont 123 au profit des jeunes entrepreneurs

• Construction de 11 marchés de poissons de nouvelle génération dans les ports

L'AQUACULTURE est une composante essentielle de la stratégie Halieutis pour le développement de la pêche maritime. Sa contribution à la complémentarité et l'intégration économique et sociale et la promotion territoriale n'est plus à prouver. Idem pour le renforcement de la sécurité alimentaire. Le ministère de tutelle travaille avec tous les partenaires pour créer un climat propice au développement, à la consolidation et à la garantie de la durabilité de ce secteur. Et cela, à travers l'adoption d'une vision globale qui se manifeste par la modernisation de l'arsenal juridique relatif à l'élevage de l'aquaculture marine et à la création de l'Agence nationale de développement de l'aquaculture. C'est du moins ce qui est ressorti de la prestation de Mohamed Sadiki, ministre en charge de la pêche maritime. Selon lui, cette vision s'illustre également dans l'aménagement du domaine maritime et continental en vue de fournir des espaces appropriés pour abriter l'activité aquacole. Ainsi, 8 plans d'aménagement pour l'aquaculture marine ont été aménagés qui couvrent 65% du littoral national. Il s'agit aussi de continuer la réalisation d'aménagement dans d'autres zones. A cela s'ajoutent l'appui et l'encadrement



Le renforcement des opérations logistiques liées à la commercialisation passe par l'utilisation de caisses standards unifiées dans tous les ports de pêche, la distribution des caisses calorifugées aux bateaux de pêche traditionnelle et la réalisation de plusieurs unités de production de glace dans les ports de pêche et points de déchargement équipés (Ph. L'Economiste)

pour attirer des investissements dans ce domaine à travers l'accompagnement des projets qui correspondent aux potentialités territoriales. De même, il est question de fournir les compétences professionnelles via des programmes de formation, de stages et de transfert de connaissances. C'est le même cas pour la mise en place des incitations pour encourager les investissements. «Aujourd'hui, nous accompagnons 441 projets d'investissement avec un volume d'investissement estimé à environ 4,5 milliards de DH», a affirmé le ministre mardi devant les parlementaires de la Chambre des conseillers. 311 projets ont été autorisés, 143 sont en cours de montage et 66 en cours de réalisation. Il a précisé que sur les 441 projets, 123 ont un caractère social au profit des jeunes entrepreneurs, dont 10 coopératives de pêche traditionnelle. Pour lui, il est impératif de renforcer la compétitivité de l'activité, en étendant les mesures fiscales et les taxes incitatives, représentées par la réduction des

droits de douane à 2,5% et l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits importés tels que les intrants d'aliments, les larves de poissons et les jeunes coquillages. □

Mohamed CHAOUI

## Image des poissons

AU niveau de la commercialisation internationale des produits de pêche, le ministère travaille à l'amélioration et la promotion de l'image des poissons marocains au niveau mondial. Il faudra également conclure des accords de libre-échange avec de nombreux pays, dont l'Union européenne, les USA, les Emirats arabes unis, l'Egypte, la Tunisie, la Jordanie et les pays de l'accord d'Agadir. En plus des accords commerciaux avec les pays de la Ligue arabe, l'Arabie saoudite, la Mauritanie, la Guinée et le Sénégal. L'objectif est d'obtenir un accès préférentiel aux produits marocains dans ces marchés. □

## Commercialisation

LA promotion de la commercialisation des produits de la pêche locale a été également au centre des questions des parlementaires. Ainsi, au niveau national, on a renforcé la commercialisation des produits de la pêche maritime à travers plusieurs projets, dont la modernisation et la mise à niveau des infrastructures pour commercialiser les poissons. Le ministre a cité la construction de 11 marchés de poissons de nouvelle génération dans les ports nationaux, qui sont dotés d'un système d'information avancé. A cela s'ajoute la réalisation d'un réseau de 10 marchés

de gros aux poissons à l'extérieur des ports. Par ailleurs, le ministère veut renforcer le cadre réglementaire de commercialisation via la digitalisation de la vente aux enchères en ligne pour garantir la transparence des transactions commerciales. Il s'agit aussi de développer une application téléphonique permettant aux poissonniers d'effectuer leurs achats par voie électronique. Au menu également, l'encadrement et l'organisation des métiers liés à la manutention des poissons, et la restructuration du métier de vendeur de ces produits en gros. □

CREDIT AGRICOLE DU MAROC  
DIRECTION CENTRALE DES ACHATS  
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

## AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

## SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, sise rue Salé - Hassan Rabat, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-dessous :

N° Appel d'offres	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
51/24	03/05/2024 à 10H00	ACCOMPAGNEMENT POUR LA CERTIFICATION FATCA (FOREIGN ACCOUNT TAX COMPLIANCE ACT) DU GCAM AINSI QUE POUR LA REVUE DES STATUTS FATCA DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE L'EAG AVEC IDENTIFICATION DES OBLIGATIONS Y AFFERENTES	20 000,00 DH	Tél : 05 37 26 93 17 <a href="mailto:Daipc@creditagricole.ma">Daipc@creditagricole.ma</a>
52 /24	03/05/2024 à 10H30	MISE A DISPOSITION DE CONSULTANTS EN MODE REGIE EN MATIERE DE PMO (PROJECT MANAGEMENT OFFICE)	30 000,00 DH	Tél : 05 37 21 72 44 <a href="mailto:Daipc@creditagricole.ma">Daipc@creditagricole.ma</a>

Les concurrents désirant soumissionner aux appels d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique des cahiers des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.



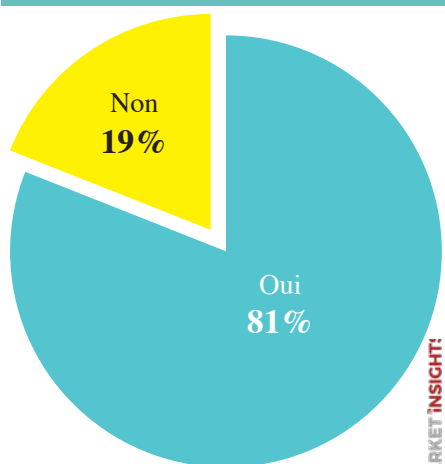
## Enquête L'Economiste-Sunergia

## Aide au logement: La mayonnaise commence à prendre

- 81% des Marocains au courant du lancement du nouveau dispositif
- Les 35-54 ans sont les mieux informés
- Les jeunes et les seniors le sont moins

C'EST l'un des principaux mécanismes pour accélérer la réduction du déficit en logement et pour favoriser la relance du secteur immobilier, les nouvelles formules d'aide directe suscitent déjà l'engouement. C'est ce qui ressort des chiffres présentés récemment par la ministre de tutelle. En février dernier, quelques semaines seulement après le déploiement du nouveau dispositif, le nombre de dossiers inscrits sur la plateforme dédiée a dépassé 48.000. Certains acquéreurs ont déjà bénéficié de ce soutien.

## Savez-vous que le gouvernement a mis en place un système d'aide au logement?

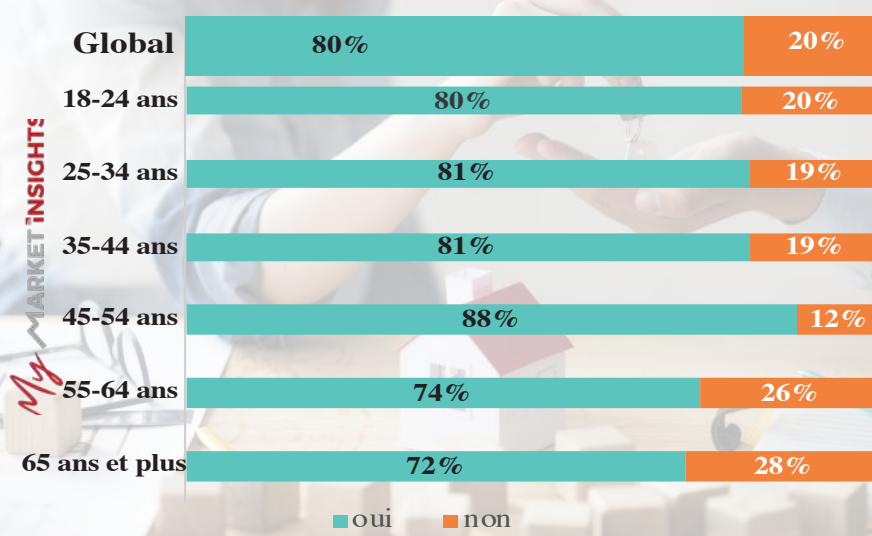


La majorité des Marocains déclare être au courant que le gouvernement a déployé un nouveau système d'aide au logement

L'aide directe au logement est en vigueur depuis le début de l'année. La plateforme d'inscription a été lancée le 2 janvier. Deux formules sont prévues: une aide directe de 100.000 DH pour l'acquisition d'un habitat dont le prix de vente est inférieur ou égal à 300.000 DH TTC et 70.000 DH pour les logements entre 300.000 et 700.000 DH TTC. Le déploiement de ce programme est



## Connaissez-vous les nouvelles formules d'aide au logement?



Les 35-54 ans sont au fait du nouveau dispositif, contrairement aux jeunes de moins de 24 ans, dont plus du tiers ignore l'existence de ce programme

mené en partenariat avec l'Ordre des notaires. L'idée est de sécuriser les transactions immobilières et faciliter l'accès à l'aide, avec une tarification plafonnée à 2.500 DH pour les citoyens désirant acquérir un loge-

ment de moins de 300.000 DH.

Cet engouement pour les nouvelles formules de soutien public est confirmé par les résultats de la dernière enquête L'Economiste-Sunergia, pratiquement la même tendance

mise en avant dans l'enquête précédente, réalisée en janvier dernier. Concrètement, deux mois après la mise en marche du nouveau dispositif, les Marocains ont été interrogés s'ils étaient au courant que le gouvernement a mis en place un système d'aide au logement? La réponse est affirmative pour 81% des sondés. Ce taux est un peu plus élevé chez les hommes par rapport aux femmes, avec respectivement 83% et 78%.

Par tranches d'âge, ce sont les quadras qui semblent être les mieux informés. 91% des 35-44 ans et 89% des 45-55 ans sont au courant du nouveau dispositif. Les moins informés sont les jeunes de 18-24 ans. 34% de cette catégorie n'ont pas connaissance du nouveau programme d'aide directe. Idem pour les seniors de plus de 65 ans (31%).

M.A.M  
➡➡➡

## Quid des territoires?

DANS les territoires, les populations du Nord et Est regroupent le plus grand nombre de personnes au courant du nouveau dispositif (83%). La part la plus importante des personnes qui, au contraire, ne connaissent pas ce nouveau mode opératoire se trouve dans le Sud. Les populations résidant dans les villes sont également mieux informées sur ce dispositif que ceux habitant dans les campagnes, avec 83% contre 76%. Par CSP, la catégorie C regroupe la part la plus importante des personnes ignorant l'existence d'un nouveau dispositif de soutien public au logement (21%). En face, 87% des A et B et 81% des D et E déclarent être au courant de ce mécanisme. □

## Fiche technique

CETTE enquête a été réalisée durant la période allant du 20 février au 4 mars 2024, avec un échantillon de 1.003 Marocains, interrogés de façon aléatoire. La structure de l'échantillon a été redressée en respectant 5 critères de quota: sexe, âge, milieu, région et catégorie socioprofessionnelle, de façon à coïncider avec la structure de la population issue du recensement de 2014, projetée sur 2023. □



## Aide au logement

## Les nouvelles formules séduisent

• La plupart des Marocains sont informés des différentes offres de soutien

• Le quart des CSP D et E estime que ces formules ne correspondent pas à leurs besoins

AVEC le nouveau mode opératoire, le gouvernement ambitionne de rompre avec certains dysfonctionnements ayant marqué les précédents programmes de soutien public à l'habitat. Désormais, l'aide est directement accordée à l'acquéreur. Deux formules sont prévues: 100.000 DH pour les logements de moins de 300.000 DH TTC, et 70.000 DH pour ceux entre 300.000 et 700.000 DH. Dans la dernière enquête L'Economiste-Sunergia, les Marocains ont été interrogés s'ils connaissent les différentes formules du nouveau mode opératoire? Pour la majorité, c'est oui (80%).

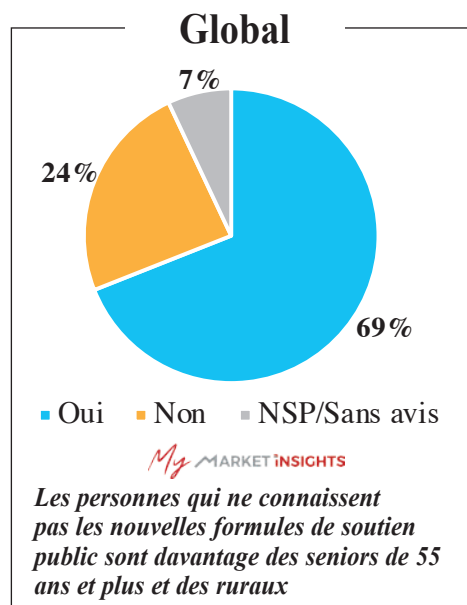
Si la plupart des hommes affirment être au courant des différentes possibilités offertes par le nouveau programme (84%), la part des femmes qui ne connaissent pas les déclinaisons du nouveau dispositif est relativement élevée (23%).

## Des offres adaptées?

PAR tranches d'âge, ce sont les personnes âgées de 55 à 64 ans qui affichent le taux le plus élevé de satisfaction par rapport au nouveau programme (87% contre 82% chez les 65 ans et plus). En face, les moins convaincus sont les personnes âgées de 44 à 54 ans. 33% estiment que les nouvelles formules ne correspondent pas à leurs besoins, et 5% n'ont pas d'avis. Les réponses sont également nuancées chez les 35-54 ans. 68% de cette population estiment que les nouvelles offres sont adaptées à leurs besoins (contre 27% d'avis négatifs pour les 35-44 ans et 28% pour les 45-54 ans).

Dans les territoires, la part la plus importante des personnes estimant que le nouveau dispositif n'apporte pas de réponse à leurs besoins se trouve chez les populations du Sud (27%). Dans le Nord Est et le Centre, les avis positifs sont respectivement de 73% et 72%. Les réponses sont assez proches dans les milieux urbain et rural, avec respectivement 69% et 70% de personnes déclarant que les formules proposées correspondent à leurs attentes. □

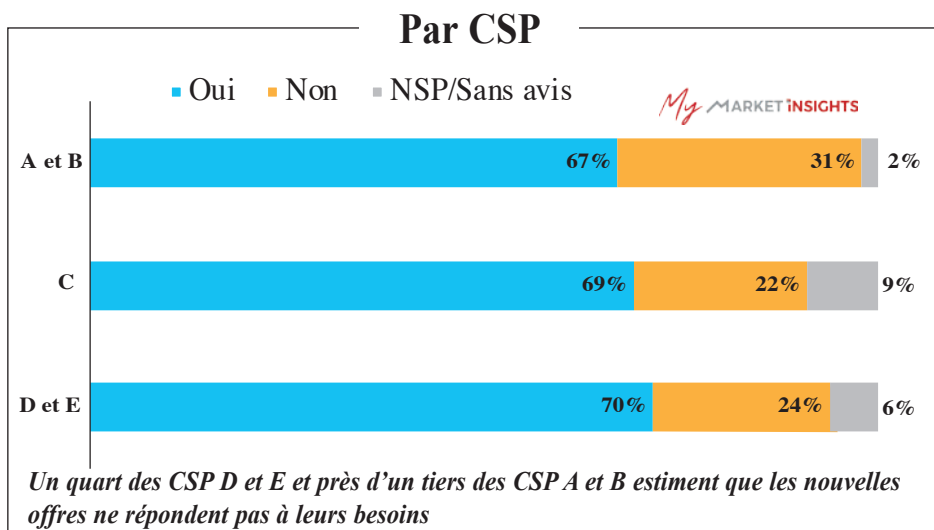
## Est-ce que les nouvelles formules correspondent à vos besoins?



Par tranches d'âge, les résultats sont assez proches. Seuls les 55-64 ans et les seniors de plus de 65 ans, affirment ne pas connaître les détails des deux formules d'aide, avec respectivement 26% et 28%. En face, 88% des 45-54 ans déclarent bien connaître ces deux options. Idem pour les 25-44 ans (81%).

Par CSP, la catégorie D et E affiche le taux le plus élevé de personnes ayant demandé les détails du nouveau programme et connaissant ses différentes formules (82% contre 80% chez les C et 78% chez les A et B).

Les personnes ayant déclaré connaître les différentes formules et



donc intéressés par cette aide directe, 69% estiment que ce programme correspond à leurs besoins. Les femmes semblent être plus satisfaites de la nouvelle offre par rapport aux hommes, avec un taux de réponses positives de 73% contre 66%. □

M.A.M.

## Les A et B moins satisfaits

PAR CSP, ce sont les A et B qui semblent les moins satisfaits des nouvelles formules. 31% de cette catégorie estiment que ces offres ne correspondent pas à leurs besoins. Il faut rappeler que les deux formules concernent les logements dont le prix ne dépasse pas 300.000 DH ou entre 300.000 et 700.000 DH. Des produits qui n'intéressent généralement pas cette catégorie. Chez les catégories D et E, les avis sont un peu moins enthousiastes. Les populations relevant de ces catégories sont généralement intéressées par l'acquisition de logements économiques ou sociaux. Le nouveau dispositif a prévu un soutien de 100.000 DH pour les habitats de moins de 300.000 DH. Sauf que pour 24% des D et E, les formules proposées ne répondent pas à leurs besoins. □

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION : CASABLANCA - SETTAT

REGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE LA CHAOUIA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE

Le Jeudi 02/05/2024, il sera procédé dans les bureaux de la RADEEC, sis au quartier administratif Bd Med V Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix cité ci-après :

N°	Objet / Lieu d'exécution	Caution provisoire en dhs	Estimation en dhs TTC	Article du règlement de consultation relatif aux pièces justificatives	Date, heure et lieu de la visite de lieux	Date limite de dépôt des prospectus, notices	Heure limite de dépôt	Mode de Passation	Réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur
16C24	Achat de sacs en plastique selon la norme NM13592 Lieu de livraison : Ville de Settat	6 000.00	300 000.00	Article 12	-	(1)	10H00mn	Appel d'offres ouvert national simplifié	OUI

(1) Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la RADEEC au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.



# Orange ouvre son 2e digital center

• Après Rabat, cap sur Agadir en plus de trois ODC clubs à Casablanca

• Une école de codage, un Fablab solidaire, Orange Fab et le fonds Ventures Africa... 4 programmes sur un même site

**D**O you speak digital? Au Technopark d'Agadir (Région Souss-Massa), l'on ne jure que par le digital, l'Intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT), l'innovation, les startup, le design, la data... Un véritable laboratoire à idées où convergent le nec plus ultra de la technologie et du numérique et la soif d'une jeune génération avide de se former, de réaliser des projets et de développer de nouvelles compétences.

C'est dans ce terreau fertile que le groupe Orange Maroc vient d'inaugurer son 2e ODC (Orange Digital Center). Après le 1er centre ouvert à Rabat en mars 2022, c'est au tour de la capitale du Souss de se doter d'un Orange digital Center (ODC) (baptisé Azul Center) au sein du Technopark du chef-lieu de la région Souss Massa. «Nous sommes fiers d'inaugurer notre deuxième Orange Digital Center au Maroc. La ville d'Agadir est désormais dotée d'une pépinière complète qui accompagnera le développement digital de la région et les jeunes compétences. Cette ouverture témoigne de notre engagement continu en faveur de la transforma-



Après le 1er centre ouvert à Rabat en mars 2022, c'est au tour de la capitale du Souss de se doter d'un Orange digital Center (ODC) (baptisé Azul Center) au sein du technopark de la région Souss Massa. Sur la photo, Hendrik Kasteel, DG d'Orange Maroc, Hind Lfal, secrétaire générale du groupe (à l'extrême gauche), Karim Achengli, président de la région Souss-Massa, Abdelaziz Fassouane, vice-président de l'Université Ibn Zohr et Lamiae Benmakhlouf, directrice générale de MITC (Ph. Privée)



Les programmes ODC ont été prodigués à plus de 15.500 bénéficiaires, essentiellement des jeunes marocains dont près de la moitié sont des femmes. Des jeunes subsahariens bénéficient également de différents programmes. Au total, plus de 200 formations ont été dispensées (Ph. AR)

## Hub digital

**P**OUR Karim Achengli, président de la région Souss-Massa, «le groupe Orange Maroc a fait le bon choix car la région est en train de devenir un véritable pôle économique avec un rôle central entre le Nord et le Sud du pays ou encore avec les pays de l'Afrique subsaharienne... Ce centre du digital arrive à point nommé car nous avons tenu à positionner la région, depuis le début de notre mandat, en tant que hub digital. Le numérique, les startup et l'écosystème IT sont notre fer de lance... C'est désormais notre marque de fabrique». L'enjeu est de former une nouvelle élite du digital.

Pour y arriver, la formation via le digital est cruciale, insiste Karim Achengli, le président de la région Souss Massa.

Avec l'ouverture d'Azul Digital, Orange compte désormais deux Orange Digital Centers, trois ODC Clubs, deux FabLabs et 10 universités partenaires. Ces programmes stratégiques ont profité à plus de 15.500 bénéficiaires, constitués principalement de jeunes marocains dont près de la moitié sont des femmes. Plus de 200 formations ont été déployées, 1.200 bénéficiaires ont décroché des emplois et 300 startups ont été accompagnées. □

tion digitale du pays et l'accessibilité du numérique à une plus grande frange de la population», déclare Hendrik Kasteel, DG d'Orange Maroc. L'enjeu de cette initiative réside dans la vulgarisation de la culture numérique, le développement des compétences, la formation, la reconversion professionnelle, le partage d'expériences... «Cette initiative traduit la volonté de notre groupe d'investir dans les nouvelles technologies, pour une meilleure inclusion sociale, économique et numérique des bénéficiaires, la reconversion professionnelle, la formation...», explique Hind Lfal, secrétaire générale du groupe Orange Maroc. Bien plus qu'un simple centre de formation

et d'apprentissage, l'ODC d'Agadir se veut «un véritable tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes. A travers nos programmes complets et gratuits, allant de la formation au numérique à l'accompagnement des start-ups, nous offrons aux bénéficiaires les outils et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans le monde digital de demain», fait valoir Hind Lfal.

Mais pourquoi Agadir? En fait, la capitale du Souss est en train de développer de nouvelles vocations dans le digital, la R&D, l'IA, l'ingénierie et la R&D automobile... en plus du tourisme, de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, les ressources halieutiques, l'industrie... De plus, Agadir compte le plus grand nombre d'étudiants universitaires, une cité de l'innovation, un technopark, des universités privées, des écoles d'ingénieurs... Selon Abdelaziz Fassouane, vice-président de l'Université Ibn Zohr, la ville compte 150.000 étudiants, 24 établissements, une école dédiée à l'intelligence artificielle (IA), une école d'ingénieurs, une offre assez large de formations multidisciplinaires, un centre de codage 212 d'une capacité de 400 postes, la R&D, des centres d'innovation et de la recherche scientifique... Ce qui en fait un terreau fertile pour l'innovation et la formation aux métiers de demain en plus d'un écosystème entrepreneurial assez dense. □

Amin RBOUB

## Des enjeux multiples

**C**ONCRÈTEMENT, Orange digital Center repose sur quatre programmes de l'opérateur éponyme dispensés en un seul lieu: Primo, l'école du code. Secundo, le FabLab solidaire. Tercio, Orange Fab ou encore Orange Ventures Africa. Selon Nadia Mrabi Taibi, senior manager CSR & Program Orange Digital Center Maroc, «les enjeux de nos programmes sont multiples et transversaux». Pour l'école des codes, le focus est mis sur la formation gratuite des jeunes et le développement de leurs compétences via le numérique ou encore leur reconversion professionnelle. Concernant le Fablab solidaire, conçu comme un espace ouvert à tous, est un atelier dédié au prototy-

page des innovations et à la fabrication numérique. Quant à Orange Fab, il s'agit d'un accélérateur de startup qui accompagne les porteurs de projets à fort potentiel afin de créer et promouvoir un écosystème et des opportunités business à la fois avec le groupe Orange et ses différents partenaires. Enfin, Orange Ventures Africa est un fonds d'investissement doté de 50 millions d'euros, pour financer les start-up africaines innovantes dans des domaines stratégiques tels que la fintech, l'e-santé, l'énergie, l'edutech... «L'enjeu est de favoriser l'emploi des jeunes et soutenir les startup en Afrique et au Moyen-Orient», explique Nadia Mrabi Taibi. □



# Rabat: Les nouveaux abattoirs démarrent

• 270 millions de DH pour ce projet situé à Bouknadel

• Il regroupera le personnel des anciens abattoirs de Rabat, Salé et Témara

L'AGGLOMÉRATION de Rabat-Salé-Témara est enfin dotée d'abattoirs modernes et conformes aux normes en vigueur en matière d'abattage des animaux. Située à la commune de Bouknadel, la nouvelle structure a entamé ses activités depuis lundi dernier. Prévu dans le cadre du programme Rabat ville lumières, ce projet a nécessité un investissement estimé à 267 millions de DH.

Sa mise en service va permettre la fermeture des anciens abattoirs des communes de Rabat, Salé et Témara. Pour assurer le bon fonctionnement de la nouvelle structure, il a été décidé, dans un premier temps, de démar-



La réalisation de ce projet va permettre la modernisation de l'activité d'abattage des animaux au niveau de l'agglomération de Rabat (Ph. NEA)

rer par le transfert du personnel de l'ancien abattoir de Rabat. Celui des autres communes suivront au courant des prochaines semaines, confie une source proche du projet.

« Cette infrastructure de nouvelle génération est dotée d'équipements modernes permettant l'abattage des animaux dans des conditions respectant les normes sanitaires et hygiéniques requises », précise notre source. « Des stages ont été déjà effectués au profit de quelques groupes du person-

nel pour leur permettre de se familiariser avec le système de fonctionnement du site du Bouknadel qui est radicalement différent des anciens abattoirs », explique un élu de Rabat proche du dossier. Pour la nouvelle structure, tout ou quasi est automatisé grâce à trois chaînes d'une capacité d'abattage totale de 1.500 animaux (1.000 ovins et 500 bovins) par jour. Une capacité qui reste largement supérieure aux besoins actuels de l'agglomération, indique l'élu de Rabat. La traçabilité,

la désinfection du matériel et le respect de l'environnement (traitement des eaux usées) sont également pris en considération lors de la conception de ce projet, ajoute notre source. En cas de panne électrique, le site est doté d'un groupe électrogène qui pourra assurer la continuité de l'activité à travers l'une des trois chaînes qui fonctionne en système gravitaire. Parmi les équipements du site, on cite 5 unités frigorifiques et un incinérateur. Face à ces atouts, certains points sont soulevés. Premièrement, on évoque le sort du personnel non retenu pour intégrer le site du Bouknadel dont la capacité reste limitée. Le problème du transport du personnel en activité est aussi posé surtout pour ceux relevant des anciens abattoirs de Rabat et Témara. La mise en place d'un nouveau système de transport et de distribution de la viande au niveau de l'agglomération est aussi fortement sollicitée. □

Noureddine EL AISSI



**atlantic radio**  
MUSIQUE INFO ÉCO

**RETROUVEZ LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE SUR ATLANTIC RADIO !**

Atlantic Radio Officiel

 [atlanticradio.ma](http://atlanticradio.ma)



## Accès à l'électricité/Banque mondiale

## 250 millions d'Africains branchés d'ici 2030

• C'est l'une des résolutions de ses réunions du printemps 2024

• Les pays à faible taux d'accès à l'électricité seront privilégiés

LE continent africain accuse un énorme retard en matière d'accès à l'électricité. En effet, sur 733 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, recensées à l'échelle mondiale en 2022, 568 millions sont africaines. Et selon la Banque mondiale, si rien n'est fait, plus de 500 millions d'habitants en Afrique subsaharienne pourraient être toujours privés d'électricité en 2030 et près de 400 millions d'entre eux vivront dans des pays en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence. Alors, pour sortir ces millions d'Africains de l'obscurité et transformer les économies des pays où ils habitent, la Banque mondiale a



Les millions d'Africains que la Banque mondiale va connecter auront accès à l'électricité grâce, entre autres, à des innovations technologiques qui ne nécessitent pas forcément d'être raccordées aux réseaux électriques des pays concernés (les off grids) (Ph. Mofik)

lancé officiellement, ce mercredi 17 avril 2024, un vaste programme d'électrification du continent. Un programme visant à offrir l'accès à l'électricité à 250 millions d'Africains d'ici 2030, ce qui permettra ainsi de rapprocher le continent de la réalisation de l'Objectif de développement durable N°7, qui est de garantir l'accès de tous à des services

énergétiques fiables et modernes à un coût abordable.

Les populations ciblées par la BM se trouvent principalement dans les pays ayant les plus faibles taux d'accès à l'électricité et/ou comptant le plus grand nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité. Ces pays sont majoritairement situés en Afrique subsaharienne, une région qui concentre à elle seule 77% de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité. Parmi ceux ayant un faible taux d'accès à l'électricité figurent l'Ethiopie avec un taux de 49%, Mauritanie (47,7%), l'Angola (47%), le Nigéria (45%), le Liberia (28%), la Sierra Leone (26%), le Niger (19%), la RDC (19%), le Burkina Faso (19%), Centrafrique (15%), Malawi (15%), Burundi (12%) Tchad (11%) et Soudan du Sud (7%). Alors que les pays comptant le plus grand nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité sont le Nigeria (92 millions), la RDC (72 millions), l'Ethiopie (56 millions), la Tanzanie (36 millions) et l'Ouganda (26 millions). Les populations ciblées par le programme de la BM habitent généralement dans le monde rural et/

## L'Afrique du Nord pas concernée

LES pays situés au Nord du continent africain ne sont pas visés par le programme d'appui de la Banque mondiale à l'atteinte de l'ODD 7. La raison, c'est parce qu'ils affichent pratiquement tous des taux d'électrification de 100%. Le Maroc, l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie ont tous des taux d'électrification de 100%. Seule la Libye, pays producteur d'or noir mais en guerre civile, n'est pas aux normes. Son taux d'électrification est en effet descendu à 70%. □

ou font partie des couches les plus défavorisées dans les zones urbaines. Elles ont pratiquement toutes de très faibles revenus qui ne leur permettent de subvenir qu'aux besoins primaires. Ceci étant, en collaboration avec ses partenaires, le Groupe de la Banque mondiale a déjà commencé à déployer des solutions financières et techniques innovantes qui leur sont destinées et qui sont essentielles pour accélérer les taux d'électrification et rattraper la croissance démographique. Il appelle les gouvernements, les bailleurs de fonds et le secteur privé à s'associer ensemble pour amplifier et relever ainsi l'énorme défi d'accès universel de l'énergie en Afrique. Car sans une énergie fiable, abordable et durable, le continent ne pourra pas concrétiser ses aspirations de développement ni réaliser la transformation économique indispensable pour sortir des millions de personnes de la pauvreté. □

Aziz DIOUF

## Les objectifs de l'ODD N°7 (horizon 2030)

**G**ARANTIR l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

- Energies renouvelables: accroître nettement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial

- Efficacité énergétique: multiplier par deux le taux mondial d'efficacité énergétique

- Recherche et investissement: renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et l'accès aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique

et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre.

- Approvisionnement en énergie: développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays moins avancés, des petits Etats insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent. □

## TRAMWAY DE CASABLANCA



## AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°01/RATPDEV CASABLANCA/2024(SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/RATPDEV CASABLANCA/2024 ayant pour objet « Nettoyage et entretien des stations, dépôts et matériel roulant du réseau Tramway et Busway de Casablanca », a été reportée comme suit:

**REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS DU 30 AVRIL 2024 A 16 HEURES AU 13 MAI 2024 A 16 HEURES**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du service Achats de la société RATP DEV Casablanca sis au Centre d'exploitation et de maintenance, Boulevard Mohamed Zefzaf, Sidi Moumen, Casablanca ([ctw-achats@ratpdev.com](mailto:ctw-achats@ratpdev.com)).

Les conditions de soumission et d'attributions sont précisées dans le règlement de consultation du dossier d'appel d'offres.

Le cautionnement provisoire est fixé par lot (avec précision des scopes de chaque lot) comme suit :

N°Lot	Désignation	Caution provisoire en DHs
1	Lot 1 : Nettoyage Lignes Prestations de nettoyage de la plateforme des lignes tramway T1 et T2, des voies ferrées, du Centre de Remisage de Lissasfa, de toutes les stations voyageurs, de tous les carrefours, des Sous-Station de Redressement, les Locaux Techniques de Signalisation. Prestations de nettoyage de la plateforme des lignes 2 lignes de Busway, de toutes les stations voyageurs, de tous les carrefours et locaux techniques en ligne. En tranche conditionnelle T3/T4 : Prestations de nettoyage de la plateforme des lignes 3 et 4 de Tramway Casablanca, des voies ferrées, de toutes les stations voyageurs, de tous les carrefours, de l'intérieur des Sous-Station de Redressement, les Locaux Techniques de Signalisation.	200 000,00
2	Lot 2 : Nettoyage Bâtiment Prestations de nettoyage des centres de maintenance de Sidi Moumen, Sidi Bernoussi, Ouled AZZOUIZ et El Hantate, des cinq (5) agences commerciales et deux (2) maisons de mobilité ainsi que des locaux d'exploitation en ligne. En tranche conditionnelle : Prestations de nettoyage de la maison de mobilité T3-T4 et des locaux d'exploitation en ligne relatifs aux lignes T3 et T4.	200 000,00
3	Lot 3 : Nettoyage Matériel Roulant Prestations de nettoyage et d'entretien du Matériel Roulant des lignes tramway T1 et T2, des lignes Busway BW1 et BW2, des véhicules de service (parc automobiles) et des engins (Rail-Route, camion bi modal, nacelle, etc...) En tranche conditionnelle T3/T4 : Prestations de nettoyage du Matériel roulant des lignes 3 et 4	200 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 23 et 24 du Règlement des marchés de RATP Dev Casablanca S.A.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à : Monsieur le Directeur Général de la société RATP Dev Casablanca SA, sis au centre d'exploitation et de maintenance, Boulevard Mohamed Zefzaf, Sidi Moumen, Casablanca, par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau du service Achats et logistiques de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.



# L'Afrique du Sud face à une «faillite totale» de l'Etat d'ici 2030

• La confiance dans les institutions publiques continue de s'affaiblir

• Le pays a perdu plus de 11.000 millionnaires en dix ans

L'AFRIQUE du Sud sera confrontée à la réalité d'une «faillite totale» de l'État d'ici 2030 si les citoyens votent pour des politiciens corrompus lors des élections générales du 29 mai prochain, averti mercredi l'analyste politique, Andre Duvenhage. «Si des personnalités politiques comme l'ancien président Jacob Zuma sont ramenées au pouvoir, elles entraîneraient le pays dans l'effondrement total», a déclaré Duvenhage, notant que le pays constate quotidiennement des dysfonctionnements croissants de l'État à tous les niveaux.

Soulignant que la confiance des Sud-Africains dans les institutions publiques continue de s'affaiblir, il a noté que certains sondages indiquant que neuf Sud-Africains sur dix ne sont pas satisfaits de la performance du gouvernement dirigé par le Congrès national africain (ANC). Le professeur à l'Université du Nord-Ouest a également signalé que même dans l'hypothèse que les prochaines élections débouchent sur un gouverne-

ment de coalition, combinant l'ANC et certains partis d'opposition, la situation économique et financière du pays ne devrait pas s'améliorer.

L'Institut sud-africain de gestion des risques (IRMSA) a souligné dans un rapport que l'Afrique du Sud risque de devenir un État défaillant si aucune mesure n'est prise pour soutenir la crois-

sance économique et lutter contre les niveaux élevés de pauvreté, de chômage et d'inégalités. «Si l'Afrique du Sud continue de connaître un effondrement des principes éthiques et juridiques, le pays sera confronté inévitablement à des troubles sociétaux ingérables, à l'effondrement de l'État de droit, ainsi qu'à une crise économique sans précé-

dent», a mis en garde l'Institut. Il a de même souligné que le pays fait face à «un manque historique de croissance socioéconomique inclusive, d'énergie abordable et d'efficacité gouvernementale, ainsi qu'à une capture de l'État qui se poursuit et un taux de chômage élevé. □

A.T. avec Agences

## Dépréciation de la monnaie

LE nombre de personnes fortunées en Afrique du Sud a continué de baisser durant les dernières années, le pays ayant perdu plus de 11.000 millionnaires entre 2013 et 2023, a révélé mercredi le dernier rapport sur la richesse en Afrique. «L'Afrique du Sud compte désormais 37.800 millionnaires, en baisse de 11.300 par rapport aux 48.700 enregistrés fin 2013», souligne le rapport publié par la société internationale du groupe New World Wealth. Notant que le nombre de millionnaires a chuté en Afrique du Sud de 20% au cours des dix dernières années, l'étude fait savoir que rien qu'en 2023, 400 personnes fortunées ont soit quitté le pays ou perdu leur statut de millionnaire. Les auteurs du rapport ont relevé également que le continent africain compte 21 milliardaires, 342 centmillionnaires et 135.200 millionnaires, signalant une baisse du nombre de personnes fortunées dans plusieurs pays africains. □

14<sup>e</sup> SAISON ARTISTIQUE 2023/2024

ORCHESTRE SYMPHONIQUE ROYAL

International Jazz Day  
Tangier 2024

Direction artistique Oleg RESHETKIN  
Pianiste invité Roman DMITRIEV  
Chef de groupe Alexey BADYANOV

20 avril 20h00  
Théâtre Afifi - El Jadida

21 avril 20h00  
Théâtre Mohammed VI - Casablanca

22 avril 20h00  
Théâtre National Mohammed V - Rabat

TARIF ETUDIANTS 50 dh

Infoline : 06 78 71 90 44  
Sur internet : www.ticket.ma

En partenariat

L'ECONOMISTE





# Le gouvernement canadien va taxer les plus riches

• Pour financer le logement et séduire les plus jeunes

• Il prévoit 20 milliards de dollars canadiens sur cinq ans

LE Canada a dévoilé mardi de nouvelles taxes sur les plus riches pour financer notamment le logement et séduire les plus jeunes frappés par le coût de la vie qui augmente, en présentant son budget fédéral. Le gouvernement de Justin Trudeau prévoit ainsi plus de 20 milliards de dollars canadiens de recettes sur cinq ans, principalement grâce à cette nouvelle fiscalité. Il table par ailleurs sur un ralentissement de son économie en 2024 mais estime pouvoir éviter la récession malgré des taux d'intérêt relativement élevés qui pèsent sur l'économie. La plupart des nouvelles dépenses sont destinées aux secteurs



La plupart des nouvelles dépenses seront destinées aux secteurs de l'éducation, au logement et à l'emploi (Ph. privée)

de l'éducation, au logement et à l'emploi, autant de points de pression pour les jeunes électeurs. Avec plus de 10 points de retard dans les sondages sur son principal rival, le leader conservateur Pierre Poilievre, le Premier ministre libéral Justin Trudeau doit regagner le soutien des plus jeunes électeurs canadiens qui l'ont propulsé

au pouvoir en 2015 afin de remporter les élections prévues dans un peu plus d'un an.

«Aujourd'hui, un charpentier ou une infirmière peut payer des impôts à un pourcentage marginal plus élevé qu'un multimillionnaire. Ce n'est pas juste. Cela doit changer, et cela changera», a déclaré mardi Chrystia Freeland, la ministre du Budget. Cette dernière a promis «l'équité pour chaque génération». «Pour trop de jeunes Canadiens, en particulier les Millennials et la Génération Z, on a l'impression que leur dur labeur ne porte pas ses fruits», a-t-elle expliqué. «Ils ne bénéficient pas des mêmes conditions que leurs parents et leurs grands-parents», a-t-elle encore ajouté. □

A.T avec agences

## Facture des ménages

LA hausse du coût de la vie étant une préoccupation majeure pour la plupart des Canadiens, le budget de Freeland présente une série de nouvelles dépenses pour atténuer la facture des ménages. Le gouvernement s'est également engagé, dans un contexte de crise du logement, à construire 3,87 millions de logements supplémentaires d'ici 2031 «à un rythme et à une échelle jamais vus depuis l'après-Seconde Guerre mondiale», a déclaré Freeland au Parlement. Pour ce faire, Ottawa ouvrira des terrains publics au logement, convertira des bureaux fédéraux en appartements, et taxera les propriétés vacantes. Les prix des logements neufs ont légèrement baissé en mars, mais pas suffisamment pour compenser la hausse des intérêts hypothécaires qui a écarté de nombreux nouveaux acheteurs. L'inflation s'est établie sous les 3% depuis le mois de janvier, mais sans entraîner pour l'instant un allègement des taux d'intérêt fixés par la Banque du Canada. □

### ROYAUME DU MAROC CASABLANCA AMENAGEMENT SA



#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

(SÉANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10<sup>ème</sup> étage, Casablanca, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées :

#### AO N° 452/2024/MCO-ECP-L1-RR320

Programme de développement des infrastructures de mobilité entre la Préfecture de Casablanca et la Province de Nouaceur  
ECP-Lot 1 : Éclairage Public de la RR320

Suivant le planning et les conditions de participation suivantes :

N° Appel d'Offres	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire	Frais de dossier	Date et heure d'ouverture des plis
452/2024/MCO-ECP-L1-RR320	Trente-quatre millions soixante-cinq mille quatre cent vingt (34.065.420,00) Dirhams TTC	Trois cent quarante et un milles (341.000,00) Dirhams	Gratuit	Mardi 04 Juin 2024 à 10H00

Le dossier d'Appel d'Offres est téléchargeable gratuitement sur le portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les documents techniques doivent être déposés au siège de la société au plus tard **le Lundi 03 Juin 2024 avant 15h00**.

Les échantillons doivent être déposés au lieu précisé au niveau règlement de consultation de l'appel d'Offres au plus tard **le Lundi 03 Juin 2024 avant 15h00**.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société : ([www.casa-amenagement.ma](http://www.casa-amenagement.ma)).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget précité du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00



Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa  
GROUPE CDG

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°09/2024

L'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA), société du groupe CDG, lance un appel d'offres ouvert relatif au :

#### POLE URBAIN CASA ANFA PRESTATION DE REALISATION ET D'INSTALLATION DE CLÔTURES EN GRILLAGE

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer à partir du **18/04/2024** au siège de l'AUDA à l'adresse suivante : Aéroport Casa-Anfa, Hay Hassani 20 036, BP 82 382 Casa Oum Rabii, Casablanca. Les modalités de soumission et les spécifications requises sont décrites au niveau du dossier d'appel d'offres.

**Réunion de visite des lieux : Le vendredi 26 avril 2024 à 10h00 au siège de l'AUDA, à l'adresse suscitée.**

L'estimation des coûts des travaux, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de : **1 999 200,00 DH TTC**.

Les dossiers de réponse doivent parvenir, avant le **10/05/2024 à 12h00**, sous plis fermés et cachetés, adressés à : Monsieur le Directeur Général de l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa, à l'adresse sus-indiquée. Les dossiers de réponse devront être :  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception,  
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre de l'AUDA.

Les plis reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-haut ne seront pas admis.

Tél. : 05 22 91 80 00 • Fax : 05 22 90 12 77





# Risques climatiques sur le secteur bancaire

## Impact grandissant mais encore gérable

• Étude inédite dans la région Mena par Bank Al-Maghrib et la Banque mondiale

• Les banques sensibles à ce sujet ont pris des initiatives

• Mais beaucoup de chemin reste à parcourir

L'IMPACT climatique sur le secteur bancaire marocain est significatif mais potentiellement gérable avec une meilleure intégration des menaces dans les pratiques de gestion des risques et les initiatives de supervision. C'est la conclusion d'un rapport inédit initié par Bank Al-Maghrib et la Banque mondiale sur les effets des risques climatiques sur le secteur bancaire marocain sous le titre «Double trouble: Assessing climate physical and transition risk for the Moroccan banking sector».

«Cet exercice exploratoire est le premier du genre dans la région Mena. L'évaluation menée dans ce rapport porte sur les risques climatiques de nature physique et sur les risques issus de la transition vers une économie bas carbone», indique BAM. Elle mesure également le niveau d'exposition des portefeuilles des banques aux risques de sécheresse, d'inondation et de mise en place d'une taxation carbone. L'étude comprend également une



Selon le rapport de Bank Al-Maghrib, l'impact des risques de transition climatique sur le secteur bancaire pourrait être gérable car le Maroc est un faible émetteur de gaz à effet de serre (GES). Néanmoins, les émissions nationales sont en augmentation (notamment dans le secteur de l'énergie), ce qui pourrait accroître l'exposition aux risques de transition climatique à l'avenir (Ph. L'Economiste)

analyse de la vulnérabilité des acteurs bancaires face à des chocs climatiques hypothétiques.

Par ailleurs, le rapport met en évidence les défis liés, d'une part, au manque de données suffisamment granulaires et, d'autre part, à la complexité d'appréhender les interactions entre les facteurs climatiques, économiques et financiers. Explications.

Une prise de conscience croissante se fait sentir à l'échelle mondiale concernant les impacts potentiels du

changement climatique sur la stabilité financière. Le document, publié mardi 16 avril, indique que les risques financiers liés au climat peuvent être regroupés en deux catégories: physiques et de transition. Au Maroc, les récents événements climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et les inondations, soulignent l'urgence d'évaluer leurs répercussions sur le secteur bancaire.

«Les catastrophes naturelles peuvent affecter les biens immobiliers, les actifs des entreprises, la richesse des ménages et les bénéficiaires

des entreprises, ce qui pourrait à son tour réduire la capacité des emprunteurs à rembourser leur dette. Par exemple, les producteurs agricoles et les éleveurs pourraient subir d'importantes pertes économiques dues aux sécheresses, un risque naturel auquel le Maroc est particulièrement vulnérable», expliquent les rédacteurs du rapport. Cela signifie que les banques liées au secteur agricole peuvent être directement touchées par les risques physiques liés au climat, tandis que les banques exposées à d'autres secteurs liés à l'agriculture, par le biais de la chaîne de valeur (par exemple, l'agroalimentaire et le tourisme), le seraient également. Sachant qu'en cas de périodes de sécheresse sévère, et c'est le cas ces dernières années, d'autres secteurs pourraient également être impactés négativement.

À l'avenir, BAM envisage de développer des orientations de supervision plus détaillées en réponse aux risques climatiques, notamment en matière de tests de résistance et de reporting. La banque centrale travaille également à l'intégration des risques climatiques dans ses outils et pratiques de supervision quotidiens, tels que leur évaluation dans le Supervisory Review and Evaluation Process (SREP), conformément à sa directive sur les risques climatiques et environnementaux et à d'autres normes pertinentes, ainsi que l'intégration des risques climatiques dans les rapports ICAAP. □

Fédoua TOUNASSI

### Prise de conscience des banques

LES banques marocaines progressent dans l'intégration des risques climatiques dans leurs cadres de gestion des risques, bien que davantage de travail soit nécessaire pour les intégrer correctement dans leurs activités, indique le document. Selon une enquête menée au sein du secteur bancaire (juillet 2021), bien que la sensibilisation aux risques climatiques parmi les banques soit présente, la plupart des établissements en sont encore aux premières étapes de l'intégration du climat dans leurs cadres de gestion des risques et n'ont pas mené d'évaluations de vulnérabilité. Depuis lors, des progrès ont été réalisés, plusieurs banques

considérant les risques climatiques dans leur Processus interne d'adéquation des fonds propres (ICAAP). Certaines, en particulier celles qui sont multinationales, ont pris des mesures pour intégrer le climat dans leur cadre de gouvernance, par exemple en veillant à ce que le conseil d'administration soit impliqué dans les questions climatiques. Un nombre limité de banques divulguent des informations sur les risques climatiques, mais environ la moitié des banques prévoient d'améliorer la divulgation conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). □



















### Risques de transition climatique


L'IMPACT des risques de transition climatique sur le secteur bancaire pourrait être gérable car le Maroc est un faible émetteur de gaz à effet de serre (GES), ne représentant que 0,16% des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Néanmoins, les émissions nationales de GES sont en augmentation (notamment dans le secteur de l'énergie), ce qui pourrait accroître l'exposition aux risques de transition climatique à l'avenir. En se basant sur les émissions de GES des industries et leur intensité d'émissions de GES, les industries potentiellement sensibles aux risques de transition au Maroc pourraient inclure la production d'électricité, le transport, l'exploitation minière, l'agriculture, la fabrication et les services publics. Puisque l'Union européenne (UE) est le plus grand partenaire commercial du Maroc, les industries «sensibles à la transition» peuvent également inclure celles touchées par le Mécanisme d'ajustement aux frontières carbone (CBAM) de l'UE, telles que les industries associées à la production de ciment, d'électricité et d'aluminium. □



## Marchés des changes et des taux


### Principales variations hebdomadaires

		<b>1,24%</b>			<b>1,04%</b>
		10,1124			7,4498
		<b>0,71%</b>			<b>-0,51%</b>
		10,9285			12,7600
		<b>0,88%</b>			<b>0,72%</b>
		6,9263			11,4230

	<b>USD/MAD</b>	<b>EUR/MAD</b>
 Effet Panier <sup>(1)</sup>	<b>+0,32%</b>	<b>-0,21%</b>
 Effet Marché <sup>(2)</sup>	<b>+0,92%</b>	<b>+0,92%</b>

<sup>(1)</sup> Impact de la variation de la parité EUR/USD

<sup>(2)</sup> Impact de la variation du spread de liquidité (Offre/Demande)

 **Position de change des banques<sup>(3)</sup> S + 747 MDH**  
**Position de change des banques S-I +1.953 MDH**

<sup>(3)</sup> Calculée sur la période: du 23/12/2022 au 30/12/2023

### Actus Marchés financiers

#### ■ OPCI : L'AMMC dresse le bilan à fin décembre

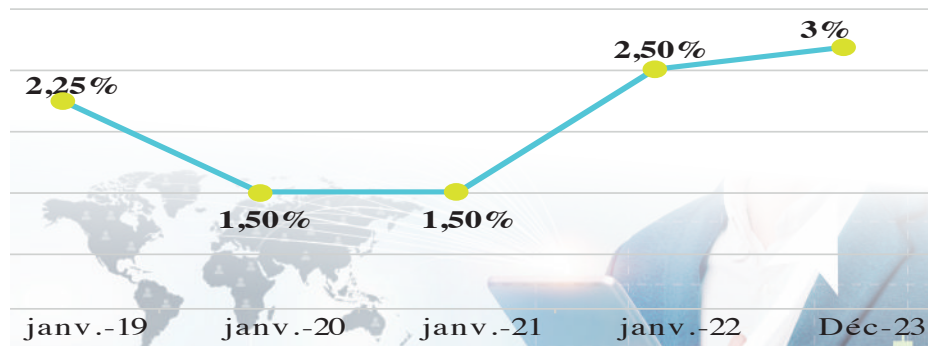
L'AMMC vient de publier un rapport sur les indicateurs semestriels clés du marché des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI). Ainsi, l'actif net des OPCI s'est établi, à fin décembre 2023, à 85,49 milliards de dirhams avec 1.203 actifs immobiliers détenus. Alors que la valeur des actifs immobiliers détenus se monte à 93,76 milliards de dirhams. Quant au nombre des OPCI agréés, il a atteint 49, indique la même source.

#### ■ Rachat d'actions: Les transactions de mars 2024 dévoilées

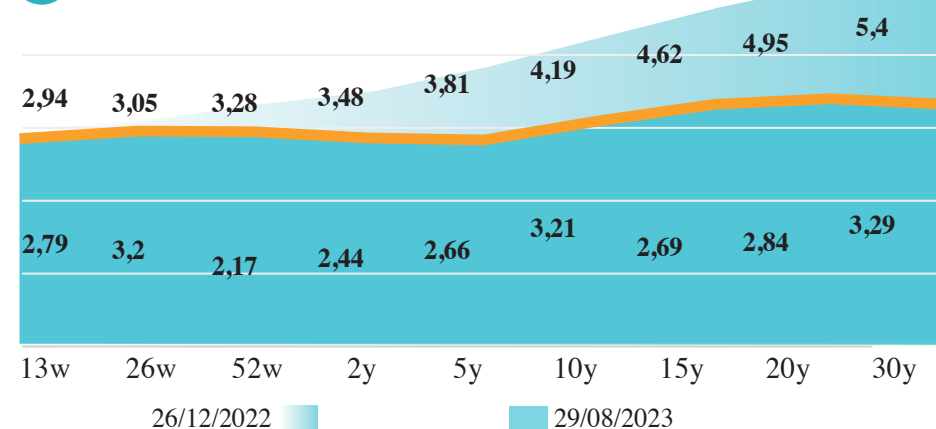
Les transactions effectuées en mars 2024 par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions viennent d'être publiées par l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Sur la liste, la Banque centrale populaire (BCP) qui a acheté 48.497 actions, dont

13.408 dans le cadre du contrat de liquidité (CL). Et ce, au cours moyen pondéré de 294,11 DH. La BCP en a vendu 111.331 actions (54.754 dans le cadre du CL au cours moyen pondéré de 296,56 DH) et détient encore 340.860 actions propres à fin mars dernier (part de capital de 0,168%). Maroc Telecom a aussi procédé à des achats sur le marché marocain (88.948 actions, dont 59.759 actions dans le cadre du CL) au cours moyen pondéré de 101,79 DH. La société en a vendu 43.659 actions, dont 30.676 dans le cadre du CL au cours moyen pondéré de 102,33 DH. A fin mars 2024, Maroc Telecom détenait encore 79.326 actions dans le cadre de son programme sur le marché casablancais. Pour sa part, TGCC n'a acheté aucune action en mars dernier, mais elle a vendu 1.500 actions au cours moyen pondéré de 259 DH et détient encore 2.136 actions propres (part de capital de 0,007%). □

#### Taux directeur











#### Courbe des taux sur le marché secondaire



### Bourse: Le Masi dans le vert

APRÈS avoir démarré la séance en baisse, le Masi s'est repris en fin de journée clôturant à la hausse de 0,17% à 13.384 points. La performance annuelle s'établit, quant à elle, à 10,68%. Le volume d'échanges est toujours à la hausse sur le marché central (519 millions de dirhams). Alors que le volume global s'est établi à 3,5 milliards de dirhams boosté par les résultats de l'augmentation de capital de Managem (2,9 milliards de dirhams). Pour rappel, l'opération s'est faite par voie d'une émission d'un nombre maximum de 1.873.368 actions. Le prix de souscription était fixé à 1.600 dirhams par action. Les immobilières subissent le contrecoup des succès des dernières séances enregistrant les plus fortes baisses: Résidences Dar Saada avec un recul de 6,90% à 61,30 dirhams et un volume de 30 millions de dirhams, Alliances se replie de 6,43% à 245 dirhams et un flux de 80 millions de dirhams. Addoha mobilise le volume d'échanges le plus fort avec 142 millions de dirhams et une baisse de 6,27% à 35,15 dirhams. La plus forte hausse de la séance a été du lot de IB Maroc.Com (9,98% à 26 dirhams). □ F.T.

#### Indicateurs monétaires

 Avoirs officiels de réserves	<b>330,4 MMDH</b>
 09/12/22 vs 10/12/21	0,2%
 Circulation fiduciaire	<b>344,5 MMDH</b>
 Oct. 22 vs Oct. 21	7,2%
 Placements liquides	<b>797,7 MMDH</b>
 Oct. 22 vs Oct. 21	-7,4%
 Déficit de liquidité	<b>91 MMDH</b>
 Oct. 22 vs Oct. 21	17,2 MMDH



# La Bourse de Casablanca

■ **Volume:** 3.517.368.844,00 MAD

■ **Marché central:** 519.495.863,00 MAD

■ **Marché de bloc:** 00,00 MAD

■ **Capitalisation:** 693.666.016.399,00 MAD

■ **Plus fortes hausses**

Ib Maroc.com ▲ 9,98 %

Involys ▲ 7,64 %

Fenie Brossette ▲ 6,40 %

■ **Plus fortes baisses**

Residences Dar Saada ▼ -6,90 %

Alliances ▼ -6,43 %

Douja Prom Addoha ▼ -6,27 %

**IAM-Paris** 8,35 €

Au 17/4/2024 ➔ 0,00%

**Ennakl Automobiles** 10,78 DT

Au 17/4/2024 ➔ 0,00%

**MASI FLOTTANT**

▲

**13.384,83**

Performance quotidienne: **0,17%**  
Performance depuis le 31/12/22: **10,68%**

**MASI 20 FLOTTANT**

▲

**1.086,29**

Performance quotidienne: **0,38%**  
Performance depuis le 31/12/22: **9,74%**

**FTSE CSE MOROCCO 15 INDEX**

▲

**12.491,84**

Performance quotidienne: **0,10%**  
Performance depuis le 31/12/22: **11,21%**

**FTSE CSE MOROCCO ALL-LIQUID**

▲

**11.188,86**

Performance quotidienne: **0,26%**  
Performance depuis le 31/12/22: **9,90%**

**CFG 25**

▲

**26.040,93**

Performance quotidienne: **0,30%**  
Performance depuis le 31/12/22: **8,84%**

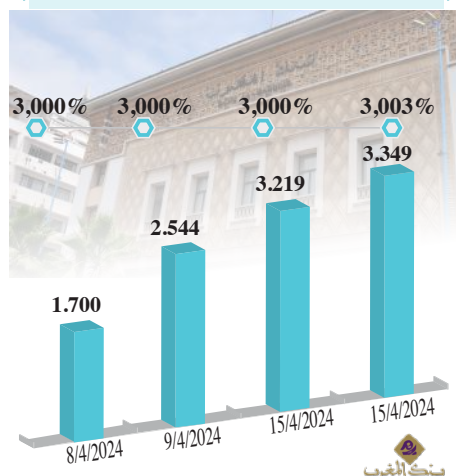
**CFG 25 F**

▲

**4.045,79**

Performance quotidienne: **0,34%**  
Performance depuis le 31/12/22: **8,75%**

## Taux interbancaire



Précédent		Instrument	Cours du jour				Volume des échanges			
Date	Cours		Libellé	Ouverture	Clôture	Variation	Sens	Quantité	Volume MAD non doublé	Contrats
<b>ACTIONS</b>										
16/04/2024	1 203,00	AFMA	1 227,00	1 227,00	2,00 %	+	17	20 859,00	1	
16/04/2024	4 150,00	AFRIQUIA GAZ	4 150,00	4 150,00	0,00 %	=	15	62 250,00	2	
16/04/2024	753,00	AKDITAL	753,00	738,00	-1,99 %	-	19 771	14 694 823,00	185	
16/04/2024	261,85	ALLIANCES	260,00	245,00	-6,43 %	-	329 665	80 482 443,70	1 323	
16/04/2024	1 500,00	ALUMINIUM DU MAROC	1 499,00	1 500,00	0,00 %	=	17	25 492,00	4	
16/04/2024	549,00	ARADEI CAPITAL	549,00	525,00	-4,37 %	-	157	84 189,00	9	
16/04/2024	133,00	ATLANTASANAD	133,10	133,25	0,19 %	+	3 814	507 690,55	32	
16/04/2024	505,10	ATTIJARIWAFI BANK	505,00	506,10	0,20 %	+	24 618	12 442 474,20	55	
16/04/2024	81,50	AUTO HALL	77,50	80,00	-1,84 %	-	32 126	2 491 513,15	93	
15/04/2024	224,00	BALIMA	230,00	230,00	2,68 %	+	135	31 050,00	2	
16/04/2024	194,00	BANK OF AFRICA	194,10	197,45	1,78 %	+	20 334	3 965 834,40	4	
16/04/2024	292,00	BCP	292,00	292,00	0,00 %	=	85 428	24 938 778,30	51	
16/04/2024	602,60	BMCI	610,00	629,90	4,53 %	+	6 571	4 009 484,10	10	
16/04/2024	23,98	CARTIER SAADA	25,64	25,24	5,25 %	+	882	22 476,95	12	
16/04/2024	153,00	CFG BANK	151,70	153,00	0,00 %	=	45 247	6 905 020,40	101	
16/04/2024	374,00	CIH	369,00	370,00	-1,07 %	-	4 669	1 728 737,00	22	
16/04/2024	1 706,00	CIMENTS DU MAROC	1 706,00	1 750,00	2,58 %	+	18 052	31 352 117,00	29	
16/04/2024	48,90	COLORADO	51,19	51,00	4,29 %	+	47 460	2 420 717,14	19	
16/04/2024	192,70	COSUMAR	192,80	199,00	3,27 %	+	26 104	5 037 492,70	82	
16/04/2024	642,00	CTM	643,90	630,00	-1,87 %	-	83	52 946,40	10	
16/04/2024	39,00	DELTA HOLDING	40,00	41,49	6,38 %	+	410 599	16 429 455,00	35	
16/04/2024	265,00	DISTY TECHNOLOGIES	263,65	259,00	-2,26 %	-	2 226	578 075,15	30	
16/04/2024	710,00	DISWAY	710,10	710,00	0,00 %	=	36	25 565,00	4	
16/04/2024	37,50	DOUJA PROM ADDOHA	36,70	35,15	-6,27 %	-	4 014 130	142 086 472,64	1 955	
16/04/2024	37,19	ENNAKL	37,27	36,80	-1,05 %	-	1 154	42 791,53	19	
16/04/2024	1 196,00	EQDOM	1 230,00	1 229,00	2,76 %	+	52	63 958,00	4	
16/04/2024	101,50	FENIE BROSSETTE	106,00	108,00	6,40 %	+	12 777	1 372 882,90	107	
16/04/2024	567,10	HPS	579,90	567,30	0,04 %	+	535	304 643,30	21	
16/04/2024	23,64	IB MAROC.COM	26,00	26,00	9,98 %	+	1 833	47 654,67	22	
16/04/2024	93,00	IMMORENTE INVEST	93,00	94,50	1,61 %	+	19 023	1 782 543,47	54	
16/04/2024	85,10	INVOLYS	93,00	91,60	7,64 %	+	360	33 466,00	8	
16/04/2024	95,00	ITISSALAT AL-MAGHRIB	95,00	95,95	1,00 %	+	92 636	8 875 870,63	141	
16/04/2024	532,00	JET CONTRACTORS	530,20	517,50	-2,73 %	-	4 711	2 370 126,00	102	
16/04/2024	4 575,00	LABEL VIE	4 584,00	4 584,00	0,20 %	+	50	229 200,00	4	
16/04/2024	1 970,00	LafargeHolcim Maroc	1 980,00	2 000,00	1,52 %	+	11 011	21 966 317,00	26	
16/04/2024	272,00	LESIEUR CRISTAL	272,00	272,00	0,00 %	=	237	64 464,00	2	
16/04/2024	486,00	M2M Group	495,00	495,00	1,85 %	+	40	19 800,00	2	
16/04/2024	214,00	MAGHREB OXYGENE	214,00	214,00	0,00 %	=	12	2 568,00	3	
16/04/2024	2 169,00	MANAGEM	2 179,00	2 150,00	-0,88 %	-	406	881 212,00	33	
16/04/2024	20,96	MED PAPER	22,80	20,20	-3,63 %	-	29 245	635 939,21	110	
16/04/2024	660,10	MICRODATA	659,10	684,00	3,62 %	+	128	85 592,10	15	
16/04/2024	1 400,00	MINIERE TOUISSIT	1 398,00	1 390,00	-0,71 %	-	5 643	7 799 266,00	79	
16/04/2024	275,00	MUTANDIS SCA	278,80	273,00	-0,73 %	-	1 721	473 210,80	24	
16/04/2024	921,00	PROMOPHARM S.A.	976,20	976,20	5,99 %	+	52	50 762,40	5	
16/04/2024	65,84	RESIDENCES DAR SAADA	68,00	61,30	-6,90 %	-	482 005	30 375 258,56	758	
16/04/2024	250,00	RISMA	249,00	251,00	0,40 %	+	7 527	1 886 063,00	26	
16/04/2024	1 640,00	SANLAM MAROC	1 640,00	1 640,00	0,00 %	=	16	26 240,00	1	
16/04/2024	1 841,00	SMI	1 832,00	1 820,00	-1,14 %	-	46	83 489,00	11	
16/04/2024	614,00	SNEP	618,00	585,00	-4,72 %	-	1 936	1 138 219,10	48	
16/04/2024	289,00	SOPEP-Marsa Maroc	282,50	289,90	0,31 %	+	10 627	3 034 298,25	43	
16/04/2024	900,00	SONASID	896,00	866,00	-3,78 %	-	4 402	3 826 976,70	80	
16/04/2024	957,00	SOTHEMA	961,00	983,00	2,72 %	+	33	32 449,00	5	
16/04/2024	11,38	STOKVIS NORD AFRIQUE	11,38	11,00	-3,34 %	-	18 753	207 992,15	34	
16/04/2024	29,00	STROC INDUSTRIE	28,99	27,40	-5,52 %	-	1 452	40 581,47	17	
16/04/2024	1 347,00	TAQA MOROCCO	1 295,00	1 330,00	-1,26 %	-	14 605	19 245 640,00	17	
16/04/2024	293,00	TGCC S.A.	294,00	290,00	-1,02 %	-	157 579	45 815 021,05	217	
16/04/2024	1 352,00	TOTALENERGIES MARKETING MARO	1 338,00	1 350,00	-0,15 %	-	12 064	16 285 040,00	12	
16/04/2024	72,34	ZELLIDJA S.A.	74,00	74,00	2,29 %	+	5	370,00	2	

Du lundi au vendredi  
Le journal de la Bourse à 9h35 et 17h20

**LA BOURSE**  
Toute l'actualité des Marchés financiers

atlantic  
MUSIQUE INFO ÉCO radio

Avec la rédaction d'Atlantic Radio



## DROIT & PATRIMOINE

# Compte bancaire piraté: Comment réagir?



Il est très difficile de faire face au piratage de son compte bancaire, car il faut dans un premier temps s'en rendre compte et pouvoir ensuite réagir rapidement (Ph. Privée)

- Des mesures doivent être prises dans les plus brefs délais
- Les victimes sont en plein droit de demander des indemnités

**F**AÇONNÉE par le progrès technologique et le développement des plateformes digitales, la cybercriminalité connaît indéniablement une forte accélération avec des attaques de plus en plus sophistiquées et ciblées et qui réussissent à contourner les mesures de sécurité mises en place. Les cybercriminels s'attaquent et visent un large éventail de données sensibles, y compris les informations financières des comptes bancaires. De nouvelles techniques «innovantes» sont utilisées par les hackers, comme l'hameçonnage (Phishing), qui sont des attaques impliquant l'envoi de courriels ou de messages textes frauduleux qui semblent provenir de sources légitimes, tels que des banques, demandant aux destinataires

de fournir leurs informations personnelles (identifiants de connexion, les mots de passe ou les numéros de carte bancaire). Il y a également l'ingénierie sociale, dans laquelle les cybercriminels incitent les individus à divulguer leurs informations personnelles ou à effectuer des transactions frauduleuses notamment via des interactions sur les réseaux sociaux. Le skimming de cartes bancaires est aussi un moyen de piratage, et qui consiste à installer des dispositifs sur des distributeurs automatiques de billets (DAB) ou des terminaux de paiement pour capturer les informations des cartes bancaires des clients.

Il est très difficile de faire face au piratage de son compte bancaire, car il faut dans un premier temps s'en rendre compte et pouvoir ensuite réagir rapidement. Justement, plus le temps de réaction est lent, plus la possibilité de récupérer son argent dans un court délai s'estompe. Ainsi, en cas de découverte d'un piratage bancaire, il est crucial d'agir rapidement et méthodiquement pour minimiser les dommages et protéger ses



De nouvelles techniques «innovantes» sont utilisées par les hackers, comme l'hameçonnage (Phishing), qui sont des attaques impliquant l'envoi de courriels ou de messages textes frauduleux, demandant aux destinataires de fournir leurs informations personnelles (identifiants de connexion, les mots de passe ou les numéros de carte bancaire) (Ph. Privée)

intérêts. Selon des experts interrogés sur la question, la première action consiste à entreprendre est de contacter immédiatement sa banque pour signaler le piratage. Généralement cela est facilement réalisable puisqu'il est possible de le faire en ligne (sur le site de la banque ou son application), par téléphone ou même physiquement auprès d'une agence. Dans ce cadre, il faut être en mesure de fournir les informations nécessaires pour identifier le titulaire du compte et la carte. A ce stade on demande généralement le blocage de la carte bancaire associée au compte pour empêcher d'autres transactions frauduleuses. La plupart des établissements bancaires proposent des services d'opposition

à distance, en ligne et par téléphone. Ensuite, et au regard de la législation en vigueur, il est nécessaire de déposer une plainte auprès des autorités compétentes (le parquet et/ou les services de police). L'objectif est d'établir un procès-verbal officiel qui servira comme moyen de preuve ultérieurement pour établir fraude et le point de départ de l'action judiciaire. A chacune de ces étapes qui peuvent être concomitantes, il est primordial d'agir rapidement et de fournir le maximum de détails pour non seulement identifier le type d'acte malveillant mais aussi de minimiser les dégâts et protéger ses droits. □

Badr CHAOU



## Conseils de protection

**A**FIN de se prémunir du piratage de son compte bancaire, il faut faire en sorte de rester attentif aux mails, ou appels téléphoniques reçus par tout type d'organismes. Il faut lire attentivement les messages reçus, et en aucun cas communiquer ses données personnelles. Il est aussi préférable de rentrer directement en contact avec l'organisme concerné afin de demander des informations suite aux messages reçus, pour s'assurer qu'il ne s'agit pas de tentative de piratage. Il est idéal aussi de limiter les transactions bancaires à de

faibles montants via l'application de sa banque, et de toujours désactiver les transactions en devises.

Ainsi, il est important, que ce soit pour les individus ainsi que les entreprises de rester vigilants et de prendre des mesures pour se protéger contre ces différentes formes de fraudes et de piratages de comptes bancaires, en utilisant aussi des mots de passe forts, en évitant de cliquer sur des liens suspects, et faisant en sorte de régulièrement surveiller les activités de leur compte. □

## Plusieurs recours juridiques disponibles

**P**OUR obtenir une indemnisation en cas de perte financière due à un piratage de compte bancaire au Maroc, plusieurs recours juridiques sont disponibles. Si la victime bénéficie d'un contrat d'assurance associé à son compte bancaire, elle peut revendiquer une indemnisation pour les pertes financières subies en raison de la fraude. Souvent les contrats d'assurance ne couvrent pas les incidents de piratage bancaire. Malgré cela, la victime peut toujours solliciter son assurance pour d'autres types de dommages, le cas échéant. En l'absence de couverture d'assurance, la victime peut réclamer à sa banque une indemnisation pour les pertes subies en raison du piratage de son compte. Cette démarche nécessite généralement la soumission d'un écrit formel à la banque, accompagné de documents justifiant la perte financière. Selon les cas, surtout en l'absence de négligence de la victime, la banque peut être tenue de rembourser ces pertes dans un court délai à compter de la réclamation. En cas de désaccord ou de non-respect de ses droits par la banque, la victime dispose de plusieurs voies de saisine pour faire valoir ses droits et obtenir une indemnisation. Elle peut choisir de saisir les services compétents de l'établissement de crédit concerné, de recourir au Centre marocain de médiation bancaire, de saisir Bank Al-Maghrib ou encore de porter l'affaire devant les autorités judiciaires. □





## Piratage de compte bancaire

# «La responsabilité de l'institution financière reste complexe»



Personne n'est à l'abri des risques de piratage de compte bancaire. Toutefois, il faut impérativement savoir comment réagir dans une telle situation et avoir une bonne compréhension de ses droits afin de se faire indemniser. C'est ce qu'explique dans cet entretien Nesrine Roudane, avocate au barreau de Casablanca, associée responsable Roudane Law Firm, en collaboration avec Al Tamimi & Company.

**-L'Economiste: Quels sont les principaux droits légaux dont bénéficie une personne victime de piratage de compte bancaire?**

**-Me Nesrine Roudane:** Il convient de revenir à la convention liant chaque personne à son établissement bancaire mais généralement une personne lésée par un piratage de compte bancaire dispose du droit de restitution du compte et l'obtention d'une nouvelle carte bancaire, afin de limiter les risques de nouvelles transactions frauduleuses. La victime a aussi le droit de poursuivre en justice les responsables du piratage de son compte bancaire. Cela peut impliquer des actions judiciaires visant à identifier et à tenir responsables les individus ou entités impliquées dans l'infraction. La plupart des infractions sont régies par le Code pénal et le Code de commerce, parmi elles il y a le vol qui est régi par l'article 505 du Code pénal.

**- Qu'en est-il exactement?**

- Selon cet article, une personne reconnue coupable de vol peut être condamnée à une peine d'emprisonnement d'un à cinq ans, ainsi qu'à une amende variant de 200 à 500 dirhams. En cas de circonstances aggravantes les peines sont plus sévères. L'intrusion frauduleuse dans un système d'information (piratage) est aussi sanctionnée et régie notamment par l'article 607-3 du Code pénal est passible d'une peine d'emprisonnement d'un à trois mois et d'une amende de 2.000 à 10.000 DH, ou l'une de ces deux peines. Ces dispositions légales visent à dissuader et à réprimer les activités frauduleuses liées aux transactions bancaires, tout en protégeant les droits des victimes de fraude.



*«La personne lésée a le droit de demander le remboursement des sommes débitées frauduleusement de son compte surtout si elle a contracté une assurance à cet effet, ou si les conditions de sa convention avec la banque le prévoient», souligne Me Nesrine Roudane (Ph. privée)*

**- La personne lésée peut-elle demander un remboursement?**

- Elle a le droit de demander le remboursement des sommes débitées frauduleusement de son compte surtout si elle a contracté une assurance à cet effet, ou si les conditions de sa convention avec la banque le prévoient. Ce remboursement peut être effectué dans le cadre d'un contrat d'assurance lié au compte bancaire, le cas échéant, ou à travers une action civile visant à obtenir réparation du préjudice subi.

**- Existe-t-il des délais légaux à respecter pour signaler un piratage de compte bancaire et engager des poursuites?**

- Dès la découverte de l'incident, il est impératif d'effectuer une opposition à la carte bancaire. Ce geste doit être réalisé immédiatement après le constat de l'incident, ou au plus tard dans un délai de 48 heures selon la plupart des conventions de compte. Il est également essentiel de déposer une plainte auprès des autorités compétentes dans

les meilleurs délais, généralement dans les 24 heures suivant la découverte du piratage. Ce délai permet de lancer les enquêtes nécessaires pour identifier les auteurs de la fraude et optimiser l'efficacité des investigations. Dans tous les cas de figure, il convient de ne pas dépasser le délai de prescription délicate, généralement de 5 ans, pour engager des poursuites judiciaires. Au-delà de ce délai, les actions en justice pourraient être irrecevables pour cause de prescription.

**- Quelle est la responsabilité de l'institution bancaire ou financière dans le cas de piratage d'un compte de ses clients?**

- La responsabilité de l'institution bancaire ou financière dans le cas de piratage d'un compte de ses clients est un sujet complexe qui requiert une analyse approfondie des pratiques et des normes en vigueur.

Concernant la responsabilité spécifique en cas de piratage de compte bancaire, deux scénarios se dessinent. D'une part, si la banque démontre que le client a fait preuve de négligence dans la protection de ses informations personnelles, elle peut soutenir que la responsabilité incombe au client. D'autre part, si le client a pris les mesures nécessaires en signalant immédiatement le piratage et en informant les autorités compétentes, la responsabilité de la banque peut être engagée.

**- Le piratage peut-il mettre en lumière les éventuelles failles du système informatique de la banque face aux attaques?**

- En effet. Et la protection des données personnelles des clients est une obligation incontestable des établissements de crédit. Dans ce cas, la banque peut être contrainte de rembourser les montants frauduleusement débités du compte du client. Ainsi, la question de la responsabilité de l'institution financière dans le cas de piratage d'un compte bancaire est complexe et dépend des circonstances spécifiques de chaque incident. □

Propos recueillis par  
Badr CHAOU

### Recourir à la médiation afin d'éviter les litiges prolongés avec sa banque

**P**OUR éviter les litiges prolongés avec l'institution financière lorsqu'on cherche à être indemnisé après un piratage de compte bancaire, plusieurs mesures peuvent être prises pour favoriser une résolution rapide et efficace du conflit. A cet effet, il est vivement recommandé de faire appel à la médiation bancaire en sollicitant le Centre marocain de médiation bancaire. «Cette démarche vise à trouver une solution au conflit de manière rapide, efficace et confidentielle. Le recours à la médiation bancaire permet d'éviter la prolongation du litige et favorise une résolution rapide en facilitant un accord entre les parties, notamment en ce qui concerne l'indemnisation du client victime de piratage», explique Me Nesrine Roudane. Il est important de noter que la médiation bancaire est dotée d'un cadre institutionnel et conventionnel pour les litiges impliquant des montants supérieurs à un million de dirhams, où le service devient alors payant. □



# Un programme pour former la jeunesse au 7e art

• Le festival «Qisas! Fest» du 26 au 28 avril à la cinémathèque de Tanger

• Effet glitch, storyboard... 300 jeunes initiés aux techniques du cinéma

• Une exposition rétrospective pour dévoiler au public leurs créations

**F**ORMER les jeunes aux techniques cinématographiques actuelles et leur offrir l'opportunité de mettre en lumière leurs créations. C'est la promesse tenue par la cinémathèque de Tanger à travers son espace Qisas, dont le festival de clôture est prévu du 26 au 28 avril prochain. Un projet multidisciplinaire entamé il y a trois ans et qui a d'ores et déjà bénéficié à plusieurs centaines de participants.

Le programme, destiné exclusivement aux jeunes des quartiers décentralisés de la ville du détroit âgés de 16 à 22 ans, a profité à plus de 300 candidats. Un moyen de contribuer à démocratiser l'accès au 7e art et à l'industrie de l'image dans la région. «Ce programme permettra à ces jeunes d'intégrer le monde de la création cinématographique à travers la



Tanger abritera du 26 au 28 avril le festival «Qisas! Fest». L'opportunité pour plus de 300 jeunes de la région de mettre en lumière leurs créations cinématographiques (Ph. Privée)

création d'un espace d'expression et d'expérimentation au cœur duquel ils sont accompagnés par des artistes pluridisciplinaires», nous confie ainsi la coordinatrice du projet, Abir Aboulmanadel. Autre objectif visé, favoriser le développement personnel aux adolescents de la région. «Nous croyons que l'image permet de nous comprendre et de comprendre les autres dans un monde où celle-ci est devenue un langage universel. Un moyen de se découvrir qui leur permettra par la suite de développer des compétences essentielles pour leur développement», tient à souligner la responsable à ce sujet.

Un programme qui a intégré une série de formations et d'ateliers de

création cinématographique. Des sessions d'une dizaine de jours chacune dispensées par des experts du domaine qui ont permis aux participants d'approfondir sensiblement leur compréhension ainsi que leur maîtrise du langage cinématographique. «Les participants ont été formés à l'écriture de scénario, au montage, aux techniques de storyboard ainsi qu'au cadrage. Ils ont aussi été initiés aux effets de glitch, qui consistent à décaler légèrement certains calques de couleurs pour qu'ils ne soient plus superposés afin de donner à l'image un effet flouté», nous apprend la responsable.

Les adolescents ont aussi été familiarisés avec les techniques de

graphisme, essentielles pour concevoir des affiches de films ou encore, pour réaliser des fanzines. Enfin, des séances de formation à la photographie et au podcast ont complété le tout pour leur «offrir toutes les cartes afin de percer dans le domaine».

Un projet dont le point culminant sera son festival, qui dévoilera au public les réalisations de ses participants. Un événement festif pensé à la manière d'une exposition rétrospective qui se tiendra du 26 au 28 avril à la Cinémathèque de Tanger. «Pendant trois jours, le festival proposera des projections de films conçus par les participants. L'occasion pour ces derniers de faire découvrir leurs talents au public tangerois», conclut Aboulmanadel. □

Karim AGOUMI

## ■ Un manque de ressources et d'accessibilité

**L**E cinéma marocain est un secteur actuellement en pleine expansion. Le domaine se voit néanmoins encore aujourd'hui freiné par le manque de moyens et d'ambitions de ses différents acteurs. «La scène cinématographique marocaine évolue à petits pas. Cela s'explique par le manque de ressources, bloquant l'étape de création mais aussi celle essentielle de la production», explique à ce sujet la coordinatrice du projet, Abir Aboulmanadel. «Le manque d'accessibilité aux outils de création cinématographique impacte également la qualité et la quantité des productions nationales dans ce milieu», complète-t-elle.

## ■ Interculturalité

**C**RÉÉE en 2006, la cinémathèque de Tanger est une association qui a pour mission de promouvoir le cinéma marocain à l'échelle mondiale. Diffusant régulièrement des productions marocaines et internationales, elle ambitionne depuis ses débuts de promouvoir l'interculturalité dans ce domaine. Ses deux derniers projets? Un programme d'éducation à l'image qui a profité à des enfants en situation vulnérable et un autre consacré aux femmes du monde arabe perçues par les cinéastes. □



### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83462407

Le Bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH) au Maroc pour le compte du projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc-PEEM, lance un appel d'offre relatif à l'Etude de faisabilité technique et financière de l'intégration des solutions d'éclairage public intelligent et de leur potentiel en économie d'énergie pour les communes d'Ifrane et de Salé.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site Tanmia.ma : <https://tanmia.ma/05-04-2024/64911/>

La date limite de remise des offres est prévue pour le lundi 06 mai 2024.



### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83462408

Le Bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH) au Maroc pour le compte du projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc-PEEM, lance un appel d'offre relatif à la Réalisation d'une campagne d'audit énergétique de 20 bâtiments tertiaires.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site Tanmia.ma : <https://tanmia.ma/05-04-2024/64943/>

La date limite de remise des offres est prévue pour le mardi 7 mai 2024.



## Festival de Fès de la culture soufie

# Coup d'envoi ce week-end

• «Connais-toi toi-même», la 16<sup>e</sup> édition sera exceptionnelle

• Conférences, débats et chants spirituels... du 20 au 27 avril

ET de 16 pour le festival de Fès de la culture soufie (FFCS). Organisé sous le Haut Patronage de SM le Roi, du 20 au 27 avril 2024, l'événement sera inauguré ce samedi par un «vibrant hommage» au grand homme de lettres et militant associatif, Abdelkrim Bennani. Un hommage qui se déroulera en présence d'éminentes personnalités. Juste après cette cérémonie qui se tiendra à la salle de l'ex-préfecture Fès-Médina, les festivaliers goûteront la



Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la 16<sup>e</sup> édition du festival de Fès de la culture soufie promet de grands moments de spiritualité grâce notamment à la participation de Marouane Hajji, ambassadeur des musiques sacrées et Sain Zahoor qui se déplace du Pakistan pour un concert à Fès (Ph. YSA)

### Le programme du 1er week-end

#### Samedi 20 avril

**10h00:** Medersa Bouananiya  
Ouverture du festival

**16h00:** Préfecture Fès-Médina.  
Table ronde: «Politisier le spirituel ou spiritualiser le politique: quelle sagesse pour notre temps?». Ouverture musicale: Aïcha Redouane (Maroc, avec Habib Yammine), chants spirituels Amazigh

**20h00:** Bab El Makina, soirée d'ouverture: «La religion de l'amour» Sophia Hadi (Maroc): «Écoute, Ô voyageur!»

**1<sup>re</sup> partie:** Yéyya, «Maoulainine» (Maroc), Senny Camara (Sénégal), Fatou Mint Engdhey (Mauritanie), Yahya Hussein Abdallah (Tanzanie)

**2<sup>e</sup> partie:** Fatima-Zahra Qortobi et Abdelkader Ghayt (Maroc)

#### Dimanche 21 avril

**10h00:** Riad Sheherazade.  
Conférence et vernissage de l'exposition de Sami Ali

**14h30:** Centre culturel Les étoiles. Vernissage de l'exposition de Benjamin Bēni

**16h30:** Préfecture Fès-Médina.  
Table ronde: «Ibn Arabî et Rûmî, un dialogue permanent»

**20h30:** Bab El Makina.  
Concert: Sain Zahoor, la Quête du Bien-Aimé (Pakistan). □

richesse artistique, culturelle et philosophique du soufisme. «Il faut bien saisir cette culture du soufisme qui constitue la matrice de notre culture religieuse et civilisationnelle depuis des siècles...», estime Faouzi Skali, président du FFCS. Et l'anthropologue d'ajouter: «qu'aujourd'hui les principaux enjeux dans le monde sont, en dépit des apparences, d'un ordre culturel. Ils sont liés aux valeurs essentielles que nous partageons et à la façon dont nous faisons société ensemble». C'est la raison pour laquelle, invoque Skali, «SM le Roi insiste plus que jamais sur le fait de valoriser les différentes religions

du Maroc dans leur aspects patrimoniaux». Cette approche de la religion et du soufisme, en l'occurrence en tant que patrimoine vivant universel, a bien été comprise et c'est pour cela qu'elle sera mise en avant lors de ce festival 2024. Elle peut contribuer à un véritable renouveau civilisationnel dans notre pays.

Initié sous le thème «Connais-toi toi-même», ce festival invitera à «l'ouverture d'un chemin, un laboratoire expérimental où la thérapie ravive ce désir d'être, à une quête intuitive, et parfois artistique, du sens profond et platonicien de la beauté». L'évènement offrira éga-

lement l'occasion de rendre hommage à Sami Ali, professeur émérite de psychologie clinique disparu en 2022. Ainsi, une forte demande a été constatée pour l'édition 2024 qui propose une programmation à la fois riche et variée. Au-delà d'une manifestation culturelle inscrite au calendrier annuel des grands événements de Fès et du Maroc, ce festival prône la diffusion d'une pensée collective basée sur la tolérance, le respect, et le dialogue. Telles sont d'ailleurs les valeurs appuyées par SM le Roi qui a accordé Son Haut Patronage à ce festival. Et c'est ce que démontreront les panelistes tout au long des tables rondes qui se tiendront durant ce festival. Outre les conférences-débats, le programme de cette 16<sup>e</sup> édition offre la part belle au soufisme africain. Y sont conviés la chanteuse mystique Hassani Yéyya, la griotte mauritanienne Fatou Mint Enghdey, la chanteuse sénégalaise Senny Camara, et le chantre tanzanien inspiré Yahya Hussein Abdallah. En ouverture, les deux grands chanteurs oujdi Fatima Zahra Qortobi et Abdelkader Ghayt plongeront le parc Jnan Sbil dans l'univers de la mouwashaha où se côtoient amour humain et divin. Bref, des moments exceptionnels... à ne pas rater. □

Youness SAAD ALAMI

### Au menu aussi

LES festivaliers pourraient savourer des chants spirituels très recherchés. Ainsi, le magnétique Sain Zahoor (Lauréat du Aga Khan Music Award 2022) fera le déplacement de Lahore au Pakistan pour transmettre le message des poètes soufis, message intemporel d'amour et de quête de l'union. Les maalmat de Meknès, héritières d'un genre musical unique, partageront l'art mystique du masmoudi au rythme des gwell, des t'bla et du bendir. Le génial chanteur Marouane Hajji fera vibrer les mots cente-

naires des poètes mystiques Al-Harraq, Al-Choustarî et Al-Busarî. Rendez-vous incontournable du Festival de Fès de la culture soufie, les tariqa Qadiriya-Boutchichiya, Wazzaniya, Sqalliya et la Cherqawiya, quatre confréries du Maroc, partageront leur patrimoine musical et rituel tout au long de la semaine. Enfin, lors du concert de clôture, l'ensemble Taybah puisera dans le répertoire syrien Chadhili pour entraîner la danse extatique des derviches tourneurs et nous inviter à entrer dans la Voie de l'Amour. □



## LE CERCLE DES EXPERTS

Par Rabii EL BACHA



Rabii El Bacha est chercheur en droit des énergies (UM5)

AU-delà de leur rôle technique d'équilibrage des réseaux, les infrastructures énergétiques transfrontalières sont perçues comme essentielles pour décarboner les pays européens du fait de l'inégalité des conditions de production d'énergies renouvelables nord-sud. Un exemple notable est le projet «Desertec», qui ambitionne d'exploiter la constance de l'ensoleillement du Sahara pour générer de l'électricité. En application des hautes directives de Sa Majesté le Roi, le chef du gouvernement vient d'émettre la circulaire de mise en œuvre de «l'Offre Maroc» pour le développement de la filière de l'hydrogène vert. L'offre s'adresse «aux investisseurs ou consortiums désirant produire, dans le Royaume, à échelle industrielle, de l'hydrogène vert et ses dérivés et adressant le marché domestique, l'export ou les deux à la fois». Le présent article vise à sensibiliser sur les enjeux actuels et futurs entre les rives nord et sud de la Méditerranée pour le marché de l'export. Trois défis majeurs sont soumis à l'analyse: la maîtrise des notions juridiques, les orientations en matière de financement et les enjeux techniques globaux.

■ **La maîtrise des notions juridiques:** Le Règlement (UE) 2022/869, adopté le 30 mai 2022 par le Parlement européen et le Conseil, établit les directives fondamentales pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes, constituant ainsi la source législative primordiale pour le cadre réglementaire transeuropéen. Ce règlement clarifie les modalités de coopération entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers tel que le Royaume du Maroc (non membres), structurant le cadre juridique pour

les relations énergétiques transfrontalières. La notion d'«infrastructure énergétique» y est caractérisée comme «tout équipement matériel ou toute installation relevant des catégories d'infrastructures énergétiques qui est situé dans l'Union ou qui relie l'Union à un ou plusieurs pays tiers», conformément à l'article second du règlement cité. Si le règlement ne définit pas explicitement le terme «transfrontalier», son préambule réaffirme que le marché intérieur de l'énergie européen est suffisamment intégré et que le défi actuel est de mettre en place des règles claires et transparentes «par-delà les frontières afin d'accélérer les investissements dans les infrastructures transfrontières». La nécessité d'une considération accrue en droit européen de la notion de «projet d'intérêt mutuel» est vitale pour le Maroc. À cet égard, le préambule du règlement, dans sa version révisée, réaffirme que ces projets servent de mécanismes complémentaires pour «élargir le champ d'application du présent règlement aux pays tiers». Une distinction est ainsi à opérer vis-à-vis des projets d'«intérêt commun» qui ont une incidence entre Etats membres. Ces projets d'intérêt commun (PIC) contribuent en effet «à la réalisation d'un corridor ou à la priorisation d'un domaine spécifique dans le secteur des infrastructures énergétiques». En droit européen, le terme de «corridor» est donc principalement associé aux infrastructures intra-Union européenne et désigne spécifiquement les PIC et donc, a priori, ne confère pas une importance immédiate pour les questions transfrontalières concernant le Maroc. Cependant, la région méditerranéenne est mentionnée en tant que partie des réseaux des mers méridionales et occidentales, s'intégrant de ce fait dans les corridors maritimes prioritaires axés sur le développement des réseaux électriques et, potentiellement, des réseaux d'hydrogène. D'autant plus que l'on soulignera que l'alinéa 25 du préambule précise que «lorsqu'un projet mené avec un pays tiers contribue à la mise en œuvre d'un corridor ou d'un domaine prioritaire en matière d'infrastructures énergétiques, il devrait pouvoir demander le statut de projet d'intérêt commun au titre du présent règlement». Au final, l'étude des notions en droit européen établit

# Infrastructures énergétiques



Tant attendue par les investisseurs ainsi que l'ensemble de l'écosystème, la circulaire de la mise en œuvre de l'Offre Maroc de l'hydrogène vert vient d'être dévoilée. L'enjeu est de positionner le Royaume en tant qu'acteur compétitif d'une filière naissante et à fort potentiel (Ph. Privée)



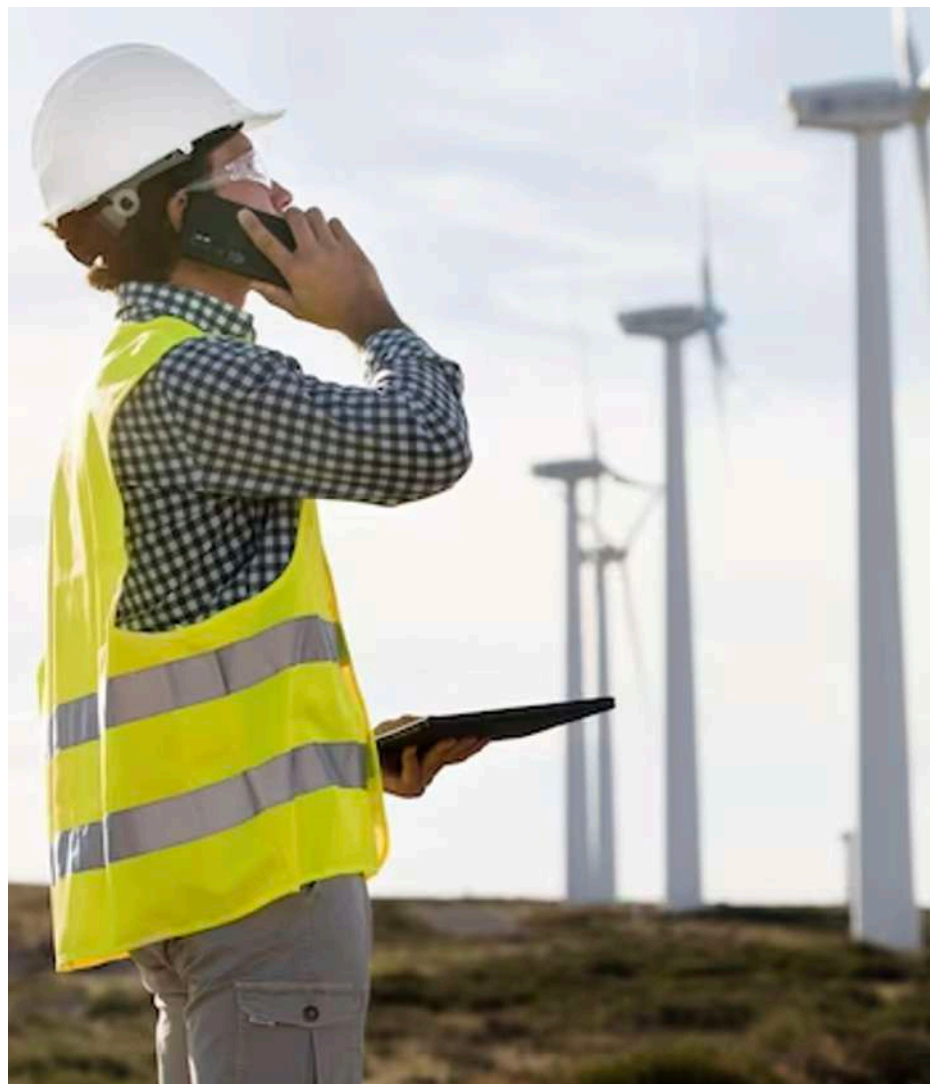
a priori une définition claire des projets transfrontières notamment avec les pays tiers et cela au bénéfice des projets d'envergure pour l'exportation d'hydrogène vert.

■ **De ce qui relève des enjeux techniques globaux,** juridiquement, les directives de marché et de négociation posent un corpus de règles détaillées sur les sujets techniques dont notamment l'allocation de capacité et gestion de la congestion, l'allocation de capacité à terme et l'équilibrage. Ce qu'il faut retenir, c'est que ce corpus de règles techniques peut être interpré-

té comme des indicateurs d'intégration du marché de l'Union européenne. L'enjeu est de pouvoir comprendre si l'intégration du marché intérieur énergétique passe indéniablement par le respect stricto sensu de cet ensemble législatif. En ce sens, l'analyse du corpus sur ces sujets révèle que le domaine d'application de ces textes s'étend à tous les réseaux de transport et aux «interconnexions de l'Union». Cela étant dit, il convient de préciser qu'une interconnexion reste en droit communautaire seulement «une ligne de transport qui traverse ou enjambe une frontière entre des États membres



# transeuropéennes: Quel régime juridique?



et qui relie les réseaux de transport nationaux des États membres»: il n'est pas fait mention ici des pays tiers. Cependant, il faut observer que les directives applicables aux projets d'intérêt commun, caractérisant les initiatives d'interconnexion entre les États membres de l'Union européenne, se transposent mutatis mutandis aux projets d'intérêt mutuel impliquant des collaborations avec des pays tiers, spécialement en ce qui concerne la réalisation d'investissements. Cette transposition souligne l'uniformité des critères techniques régissant les

*Les infrastructures énergétiques transfrontalières sont perçues comme essentiel pour décarboner les pays européens du fait de l'inégalité des conditions de production d'énergies renouvelables nord-sud (Ph. Privée)*

infrastructures énergétiques, tant au sein de l'UE qu'en liaison avec des nations externes telles que le Maroc. On rappellera que les infrastructures

concernées, telles que définies dans l'annexe II dudit règlement (UE) 2022/869, englobent les réseaux électriques, les installations d'hydro-

gène, et les systèmes de stockage du dioxyde de carbone. A cet effet, il conviendra de rappeler par analogie qu'il est disposé que le marché européen sur les sujets techniques énoncés est ouvert à la Suisse dès lors que «le droit national suisse se conforme aux principales dispositions de la législation de l'Union relative au marché de l'électricité et qu'il existe un accord intergouvernemental sur la coopération dans le domaine de l'électricité entre l'Union et la Suisse».

En somme, notre examen révèle l'importance cruciale de l'alignement de la législation nationale des pays tiers notamment du Maroc avec le cadre réglementaire de l'UE. Et cela est réaffirmé quand les principes d'intégration du marché, de sûreté d'approvisionnement, de compétitivité, et de durabilité sont reconnus comme étant essentiels pour les projets d'intérêt commun conformément à l'article 24 dudit règlement.

Il s'est agi, dans ce texte, d'une présentation générale du cadre déjà établi au sein du marché européen relatif au commerce transfrontalier avec les pays tiers. Cette présentation mérite naturellement d'être approfondie pour que soient précisées, rigoureusement, les répercussions de la réglementation européenne sur le droit marocain et ce dans la perspective d'une convergence réglementaire. □

## Les orientations en matière de financement

EN matière de financement, de façon globale, l'article 18 dudit règlement énonce que «les projets d'intérêt mutuel (PIM) sont éligibles à une aide financière de l'Union». Ainsi, le droit communautaire établit l'existence d'un mécanisme pour l'interconnexion en Europe désigné par l'acronyme «MIE» pour la période du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 lequel est divisé en plusieurs «programmes de travail». Ces programmes sont adoptés par la commission par la voie d'actes d'exécution et ces mécanismes sont ouverts à la participation des pays tiers notamment des pays relevant de la politique européenne de voisinage.



Bénéficiant du «statut avancé» dans le cadre de cette même politique, le Maroc est éligible à ces aides. Les programmes relevant du MIE définissent les modalités de financement et les critères d'éligibilité, y compris

pour les projets d'intérêt mutuel. L'aide financière peut se traduire par des subventions pour des études et des instruments financiers. Les projets d'intérêt mutuel sont aussi éligibles aux subventions de travaux de l'Union pour autant qu'ils satisfassent les critères d'attributions prévus à l'article 7, paragraphe 4 du règlement établissant le mécanisme pour l'interconnexion.

Deux critères fondamentaux qui sont à respecter: une analyse des coûts-avantage doit être réalisée et il est nécessaire en outre que le demandeur puisse apporter une preuve que le projet ne peut se réaliser en l'absence de subventions. □



## POLITIQUE INTERNATIONALE

## Ukraine: 14 morts dans une frappe russe

• Zelensky a mis en cause la rareté de l'aide de l'Occident

• L'armée est confrontée à un manque croissant de moyens

AU moins 14 personnes ont été tuées et plus de 60 blessées dans une triple frappe russe mercredi à Tcherniougiv, grande ville du nord de l'Ukraine, et le président Volodymyr Zelensky a mis en cause une nouvelle fois le manque d'aide de l'Occident. «Le bilan des frappes de missiles a grimpé à 14 morts», a indiqué le ministère de l'Intérieur, faisant état de «plus de 60 blessés», dont des enfants. Il risque encore de s'alourdir, six personnes étant portées disparues. Selon le ministère, «des infrastructures sociales, une institution d'éducation, un hôpital» et seize immeubles résidentiels ont été endom-



Face à une aide occidentale, en particulier américaine, qui s'essouffle, l'Ukraine est confrontée à un manque croissant de moyens pour intercepter ces engins (Ph. AFP)

magés. Des journalistes sur place ont vu le bâtiment le plus touché, un hôtel, dont des parties sont complètement détruites. Des pompiers travaillaient dans ses décombres en utilisant une grue.

Beaucoup d'ambulances et de camions de pompiers étaient visibles sur les lieux ainsi que des tentes montées par la police et les sauveteurs. Des voitures garées près de l'épicentre avaient

des pare-brise détruits. Le président Zelensky a souligné que l'Ukraine n'avait pas assez de défenses aériennes pour empêcher cette attaque, sans doute la plus meurtrière contre cette ville historique située à une soixantaine de kilomètres de la frontière avec le Bélarus, allié de la Russie, et à une centaine de kilomètres au nord du Kiev. «Cela ne serait pas arrivé si l'Ukraine avait reçu suffisamment d'équipements de défense antiaérienne et si la détermination du monde à résister à la terreur russe avait été suffisante», a martelé le dirigeant ukrainien sur Telegram. Car la Russie bombarde quotidiennement des villes ukrainiennes à l'aide de missiles et drones explosifs, notamment ses infrastructures énergétiques.

Face à une aide occidentale, en particulier américaine, qui s'essouffle,

l'Ukraine est confrontée à un manque croissant de moyens pour intercepter ces engins. Elle exhorte ainsi désespérément ses partenaires de lui livrer davantage d'armements et de systèmes de défense antiaérienne. La réticence des alliés a particulièrement frustré Kiev après une attaque aérienne iranienne massive contre Israël ce week-end repoussée avec succès, notamment grâce au soutien militaire occidental, alors qu'une enveloppe cruciale d'aide américaine à l'Ukraine est bloquée depuis des mois au Congrès américain. □

A.T. avec agences

## Infrastructures énergétiques

LE président Zelensky a ainsi cité l'exemple d'une grosse centrale thermique près de Kiev, complètement détruite par des missiles russes le 11 avril faute, a-t-il dit, de munitions pour la défense antiaérienne censée la couvrir. «Il y avait 11 missiles qui volaient. Nous en avons détruit sept. Les quatre restants ont détruit la centrale de Trypillia. Pourquoi? Parce qu'on avait zéro roquette. Nous étions à court de roquettes pour protéger Trypillia», a-t-il lancé dans une interview publiée mardi. □



La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE S.A) portant la marque Tamwilcom lance le recrutement :

### Analyste Fonctionnel

Votre principale mission s'articule autour de la conception et du maintien fonctionnels des solutions informatiques adaptées aux besoins réels exprimés par les utilisateurs ainsi qu'autour de la mise à jour des manuels de processus / procédures de l'institution.

A ce titre, vous assurez la création et l'actualisation des processus et des procédures de la société ainsi que l'assistance des utilisateurs lors de leur déploiement. De plus, vous élaborez les cahiers de spécifications fonctionnels, vous accompagnez les clients internes à la qualification des solutions livrées (création des cas de tests, préparation des jeux de tests, ...) et vous analysez minutieusement les éventuelles remontées (anomalies, évolutions, ...).

Vous avez de bonnes connaissances en gestion de projet informatique et en gestion applicative et vous êtes reconnu (e) pour votre sens du relationnel et de l'innovation.

Vous êtes de formation supérieure (Bac + 5) en informatique - Ecole d'ingénieur ou diplôme équivalent avec une expérience de 2 ans dans une fonction similaire, idéalement au sein d'un établissement de crédit.

### Chargé des Services Techniques et de la Logistique

Votre mission principale est d'assurer l'ensemble des missions relatives à la gestion des services techniques et de la logistique.

A ce titre, vous avez la charge de gérer les services techniques de la Société (climatisation, électricité, plomberie, GTC ...) et de réaliser la tenue de la comptabilité matière en lien avec la gestion des stocks. De plus, vous assurez la gestion des aspects logistiques des réunions et des manifestations organisées par l'institution ainsi que le suivi du parc automobile et de la mise à disposition des mobiliers et matériels pour les besoins du siège et des centres d'affaires.

Vous avez une bonne maîtrise de la gestion des services généraux et des aspects documentaires et vous êtes reconnu (e) pour votre orientation client et pour vos compétences en résolution des problèmes.

Vous êtes de formation supérieure (Bac + 2) en logistique ou en gestion ou diplôme équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un poste similaire.

### Modélisateur des Risques

Votre mission principale est de concevoir, mettre en place et maintenir les modèles et normes d'analyse et de mesure des risques encourus par l'institution notamment le risque de crédit, le risque de marché et les risques opérationnels.

A ce titre, vous assurez le développement et le maintien des modèles de mesure du risque de crédit (scoring, notation, probabilité de défaut, perte attendue, Value at Risk, Coefficients multiplicateurs de la garantie...) ainsi que des modèles d'analyse et de mesure des risques marché (risques ALM, risques taux, risque de liquidité...) tout en élaborant les procédures et les manuels visant la mesure, le suivi et le contrôle desdits risques. De plus, vous avez la charge de la mise à jour et du maintien du dispositif de stress test et de l'analyse des résultats (modèles statistiques et économétriques, procédures et règles de gestion).

Vous avez une bonne maîtrise de l'analyse financière et de la gestion des risques du marché ainsi que des connaissances irréprochables en matière de la statistique, gestion de la DATA et du Risk Management.

Vous êtes de formation supérieure (Bac +5), Ingénieur d'Etat ou Master en Mathématiques, statistiques, actuariat-finance ou management des risques - Ecole d'ingénieur, Grande école de commerce ou équivalent, une première expérience professionnelle serait souhaitable de préférence dans un poste d'analyse quantitative des risques ou risk management.

Si vous répondez aux exigences de l'un de ces postes, adressez-nous votre CV avec photo récente accompagné d'une lettre de motivation portant l'intitulé du poste et de vos prétentions salariales.

Les descriptions des postes détaillées seront publiées au niveau des sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.tamwilcom.ma](http://www.tamwilcom.ma)

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à [recrutement@tamwilcom.ma](mailto:recrutement@tamwilcom.ma) ou déposés ou envoyés à l'adresse suivante :

TAMWILCOM - Centre d'Affaires, Bd Ar Ryad, Hay Ryad - Rabat - BP 2031  
et ce, avant le 06 mai 2024.



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83461727

Le Bureau de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH) au Maroc pour le compte du projet d'appui à l'efficacité énergétique au Maroc-PEEM, lance un appel d'offre à fin d'Accompagner 30 bâtiments tertiaire dans la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et/ou d'un Système de Management de l'Energie (SME).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site Tanmia.ma : <https://tanmia.ma/05-04-2024/64877/>

La date limite de remise des offres est prévue pour le lundi 13 mai 2024.





## ■ De nouvelles lignes directrices dans la concurrence

Le Conseil de la concurrence travaille sur l'enrichissement de ses lignes directrices déjà en place depuis fin 2023 pour les concentrations économiques, annonce sa présidence. Objectif, préciser certains articles de la loi relative à la liberté des prix et de la concurrence. C'est le cas pour l'échange d'informations, notamment commerciales, ou encore la mise en commun de moyens pouvant engendrer une atteinte à la concurrence. Le régulateur va préciser quel type d'information est concerné par l'interdiction d'un échange entre entreprises et jusqu'à quel niveau. D'où sa volonté

d'interagir avec les conseillers juridiques et les associations professionnelles, pour recueillir leurs avis ancrés dans une pratique de terrain. *FF*

## ■ Maroc-UK: Xlinks revoit le coût de son projet d'interconnexion électrique

Xlinks a annoncé avoir revu à la hausse le coût de son ambitieux projet de câble sous-marin devant relier le Maroc au Royaume-Uni. Selon la société britannique, le coût de construction est estimé entre 22 et 24 milliards de livres sterling. Cette révision s'explique notamment par le contexte mondial. *«Il y a eu une pression à la*

*hausse significative sur le coût de tous les projets énergétiques»*, note Xlinks. Pour son PDG, James Humfrey, les nouvelles orientations concernant le coût de ce projet *«sont globalement conformes à ce que nous observons sur le marché dans son ensemble, et sont causées par l'impact de facteurs macroéconomiques»*. *E.M.G.*

## ■ Nouvelle base aérienne pour Air Arabia à Tétouan

La compagnie aérienne Air Arabia vient d'inaugurer une nouvelle base aérienne au sein de l'aéroport Saniat R'mel de Tétouan. Une expansion de son réseau qui sera marquée par l'introduction de près de 13 vols directs vers cinq destinations européennes, dont Amsterdam, Barcelone et Malaga. La base devrait impacter positivement les marchés touristiques et commerciaux de l'ensemble de la province. *K.A.*

compétences et les expériences des candidats. Elle peut ainsi générer automatiquement des offres d'emploi et des CV, ce qui permet aux recruteurs et aux candidats de gagner en temps et en efficacité. *A.Na*

## ■ Enseignants: L'augmentation des salaires enfin concrétisée

La tant attendue augmentation des salaires des enseignants, de 750 DH mensuelle (1<sup>re</sup> tranche), sera versée en même temps que les salaires du mois d'avril 2024. Et ce, avec effet rétroactif, à compter de janvier dernier. C'est qu'a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, ajoutant que cette opération intervient après la fin de toutes les procédures nécessaires, réalisées en coordination avec le ministère des Finances. *L.E.L*

## ■ Grandes écoles:

### La 7e édition du SIGE ce week-end à Casablanca

La 7e édition du Salon international des grandes écoles et universités (SIGE) se tiendra ce samedi et dimanche à Casablanca. Les établissements exposants proviennent de plusieurs pays dont le Maroc, la France, l'Espagne, le Canada, l'Italie, la Chine, les Emirats arabes unis... Ce salon a une vocation éducative, axée notamment sur l'accompagnement des élèves dans le choix de leurs études supérieures, en offrant des informations et des conseils sur les parcours académiques et professionnels. *M.A.M*

## ■ Recrutement: Une IA pour assister employeurs et candidats

Rekrute.com innove, avec un nouvel outil présenté comme étant «sans égal dans le monde». Il s'agit d'une intelligence artificielle (IA) baptisée «Kiarra», destinée à *«simplifier et à optimiser le processus de rédaction des offres d'emploi pour les recruteurs, ainsi que la création de CV pour les candidats»*, explique le site d'emploi. La solution utilise des algorithmes pour analyser et comprendre les exigences des postes, ainsi que les

## Les managers qui bougent

### ■ Banque mondiale: Un expert de l'eau à la vice-présidence pour la région Mena

**O**USMANE Dione, ancien directeur pays pour l'Érythrée, l'Éthiopie, le Soudan du Sud et le Soudan à la Banque mondiale, vient d'être promu à la vice-présidence de l'institution de Bretton Woods pour la région Mena. D'origine sénégalaise, Dione est titulaire d'un doctorat en ingénierie des ressources en eau de l'université Lyon 3. Il a rejoint la Banque mondiale en 2000, et a travaillé dans divers pays d'Afrique, d'Asie de l'Est, d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Dans ses nouvelles fonctions, le nouveau vice-président se chargera de diriger les partenariats stratégiques avec les clients et les parties prenantes de la région. Il supervisera également un portefeuille opérationnel actif de 139 projets, pour un financement de plus de 27 milliards de dollars, et fournira «des connaissances de pointe, des conseils politiques et des services consultatifs». Dione continuera, en outre, à soutenir les pays de la région Mena, confrontés à de multiples défis (transformation économique et création d'emplois dans le secteur privé, développement du capital humain, résilience climatique, sécurité de l'eau et de l'alimentation, infrastructures...). *A.Na*



Ph. WB

### ■ 7 nouveaux membres à l'Académie Hassan II des sciences et techniques

**S**M le Roi Mohammed VI a donné son aval pour l'intégration de 7 nouveaux membres à l'Académie Hassan II des sciences et techniques. Deux scientifiques intègrent ainsi l'institution en tant que membres résidents. Il s'agit de Btissam Drissi, physicienne, professeure à l'université Mohammed V de Rabat et présidente du Réseau Africain pour les matériaux bidimensionnels avancés pour la nanotechnologie. Et Omar El Fallah, mathématicien, également professeur à l'université de Rabat, lauréat du Prix «2016 AMMSI Philip Griffiths Prize», décerné par le prestigieux Institut d'études avancées de Princeton aux États-Unis.

Trois autres professeurs rejoignent l'Académie en tant que membres correspondants: Nadia Yousfi, spécialiste internationale de l'hydrogène vert (Université internationale de Rabat), Abdelkrim El Kadib, chimiste, parmi les 2% meilleurs chercheurs au monde selon le classement de Stanford (Université Euromed de Fès), et Salim Tayou, professeur en mathématiques à Dartmouth College-Hanover aux États-Unis. Enfin, Abdelkarim Filali-Maltouf et Redouane Taouil sont reçus en tant que membres correspondants honoraires. Abdelkarim Filali-Maltouf est professeur à l'université Mohammed V de Rabat, spécialisé en biologie moléculaire. Redouane Taouil, lui, est professeur des universités à la faculté d'économie de Grenoble, docteur en sciences économiques. *A.Na*

ROYAUME DU MAROC  
SOCIÉTÉ CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMÉNAGÉ S.A.

**AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX (SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, aux bureaux de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture en séance publique des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de la prestation ci-dessous désignée :

N° Appel D'offres	Désignation	Estimation MAD TTC	Frais de dossier En MAD	Date d'ouverture des plis
AOO N° 04/2024/CTSA-ETU (Marché Etudes)	Etude de définition et d'aménagement des pôles d'échange dans le périmètre du réseau de transport en commun de Casablanca	1 680 000	200 (*)	Reportée au Mardi 14 mai 2024 à 10h00 Au lieu de Mardi 30 avril 2024 à 10h00

(\*) Le paiement des frais des dossiers est effectué au compte bancaire de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA : RIB n° 01178000010210006140370 (Code Swift : BMCE MAMC) – Banque BMCE.

Les dossiers d'Appels d'Offres doivent être retirés, contre paiement des frais du dossier dont le montant est précisé dans le tableau ci-avant, du bureau des marchés sis à l'adresse suivante : Crystal 2-B5, Immeuble n° 2, 9ème étage, Casablanca Marina – Bd des Almohades - 20 010 Casablanca – Maroc / Tél. : +212 5 22 94 06 86 - Fax. : +212 5 22 94 06 85, Site Web : [www.casatransport.ma](http://www.casatransport.ma).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés, pour consultation, de la plateforme des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent envoyer l'ordre de versement des frais de dossier à l'adresse électronique ci-dessous pour recevoir un lien de téléchargement du DCE.

Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers du bureau des marchés. Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de la société.

Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société [www.casatransports.ma](http://www.casatransports.ma).  
Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société Casablanca Transport en Site Aménagé SA  
Bureau des marchés sis Crystal 2-B5, Immeuble n° 2, 9ème étage,  
Casablanca Marina – Bd des Almohades - 20 010 Casablanca

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau des marchés de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
La soumission électronique aux présents appels d'offres est autorisée, conformément à la réglementation en vigueur notamment l'arrêté N° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires et la loi 53-05 relative à la signature électronique. Le soumissionnaire doit se conformer aux prérequis techniques du portail des marchés publics.  
Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.  
Pour tout éclaircissement concernant les modalités de retrait des dossiers :  
Contacter le Département des Marchés  
Tél. : +212 5 22 94 06 86  
[marche\\_casatransport@casatramway.ma](mailto:marche_casatransport@casatramway.ma)



## Sosie malgré lui, un avocat brésilien joue les Superman

**SUPERMAN** habite Brasilia. Mais il aurait pu lui-même l'ignorer s'il ne s'était pas rendu un jour à Sao Paulo. Les réseaux sociaux ont fait le reste. En 2022, l'avocat brésilien Leonardo Muylaert, 36 ans, visitait le Comic Con de Sao Paulo (sud-est), grand-messe dédiée à la culture comics, quand un autre visiteur l'a filmé avec son téléphone. «C'est Clark Kent que je vois ici?» s'est interrogé ce dernier dans sa vidéo, qui a rapidement atteint des milliers de vues sur TikTok.

Leonardo Muylaert n'avait même pas de compte sur les réseaux sociaux, et ne s'imaginait nullement ressembler au journaliste binoclard capable de se changer en Superman. Quelques semaines plus tard, il comprenait qu'il était devenu le «Superman brésilien», en raison de sa ressemblance frappante avec l'Américain Christopher Reeve, le plus célèbre acteur ayant interprété le super-héros au cinéma. «C'était à la fois fou et amusant de voir qu'autant de personnes pensaient que je ressemblais à Superman», confie-t-il. Il s'est vite pris au jeu: il a commandé un costume bleu à cape rouge sur internet et a commencé à voyager à travers le Brésil en incarnant Superman - prenant bien soin d'enlever ses lunettes. Du haut de ses 2,03 m, ce colosse souriant visite hôpitaux ou écoles, pose pour des photos avec des curieux dans les rues et tente d'apporter un message d'espoir. Le tout sans



Leonardo Muylaert n'avait même pas de compte sur les réseaux sociaux, et ne s'imaginait nullement ressembler au journaliste capable de se changer en Superman (Ph. Privée)

réclamer un centime. Il n'hésite plus à s'afficher sur les réseaux: son profil intitulé «tallclark» (le grand Clark) sur Instagram est suivi par plus de 115.000

personnes. Une de ses vidéos a été partagée sur le réseau social X par James Gunn, réalisateur des «Gardiens de la Galaxie» (2014) et du prochain film de la saga Superman.

Leonardo Muylaert peut compter sur sa compagne Helenise Santos, qui gère son agenda, filme ses vidéos et doit sans cesse répondre à la question: «Etes-vous Lois Lane?». Lors d'un voyage récent à Rio de Janeiro (sud-est), il a fait le bonheur des patients et de l'équipe médicale de l'Institut de traumatologie et d'orthopédie (Into), un hôpital public. «Sa présence donne le sourire à tout le monde. Cela nous donne une nouvelle énergie pour faire face à notre quotidien intense», dit le coordinateur de recherches de l'Into, Rodrigo Cardoso. □

A.T. avec agences

### Obligations professionnelles

**L'AVOCAT**, qui a étudié aux Etats-Unis grâce à une bourse pour jouer au basket, a distribué des cadeaux aux enfants hospitalisés et posé pour des dizaines de selfies. Mais l'avenir du Superman brésilien reste incertain, en raison des très prosaïques obligations professionnelles. Quand il n'arbore pas son costume bleu et rouge, il revient à sa vie d'avocat spécialisé en droit civil. Son rôle de super-héros «remplit un vide dans la routine de la vie de bureau, qui est parfois très solitaire», admet-il. En costume-cravate dans son bureau de la capitale Brasilia, lunettes sur le nez, il ressemble à s'y méprendre à Clark Kent sur son lieu de travail à la ville, la rédaction du Daily Planet. «Parfois, quand on est plongé des heures dans la paperasse, on oublie l'importance des relations humaines. J'ai commencé à rendre service aux gens et les retours sont incroyables, donc ça me motive pour continuer». □



## LE MONDE SELON MOUSS.

